



{Photo : Élisabeth Mekkelholt}

Mouvement allaitement du Québec

Rapport annuel 2016-2017

1^{er} avril 2016 – 31 mars 2017

ÉDITORIAL

L'allaitement au sein contribue au développement optimal des jeunes enfants, ce que reconnaissent l'Organisation mondiale de la santé, Santé Canada et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Mais que se passe-t-il quand les environnements ne sont pas favorables à l'allaitement ? Quand aucune loi n'encadre la publicité pour les substituts du lait maternel ? Quand les conditions pour le succès de l'allaitement maternel ne sont pas respectées que dans une minorité de centres accoucheurs ? Quand une femme doit choisir entre des directives parfois contradictoires reçues de différents professionnels de la santé ? Quand une femme ressent de la pression pour allaiter ? Rendre les environnements favorables à l'allaitement, c'est aussi rendre une société plus cohérente, plus inclusive, plus respectueuse des individus qui la composent.

Depuis sa création, il y a huit ans, le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) ne cesse de réaffirmer son rôle de leader et son engagement indéfectible à soutenir la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement au Québec. Et cela, grâce à ses bénévoles, dont le nombre ne cesse d'augmenter à travers les années. Nous en sommes fiers !

Quel bonheur de vous retrouver et de partager avec vous les activités de l'année 2016-2017 ! À travers ce rapport annuel, vous découvrirez que de plus en plus d'outils créés par le MAQ sont utilisés par des acteurs clés de notre société, tels que des universités et des municipalités. Cette contribution directe est une nouvelle étape dans le développement du MAQ.

Que de beaux projets qui n'auraient pas été possibles sans le soutien de chacune des bénévoles ! Notre adage pendant cet exercice était : « vouloir, c'est pouvoir ». Alors, merci à chacune des membres du MAQ, à nos membres partenaires, aux comités du MAQ et à notre chargée de projet d'avoir contribué à l'avancement du MAQ et à sa réaffirmation en tant que partenaire incontournable en périnatalité. Le chemin est long, les défis de taille, mais nos ambitions sont plus grandes. Ensemble, continuons à transformer nos ambitions en réalité !

*Anne, Danièle, Geneviève, Jacqueline, Marie-Caroline et Myrthia,
administratrices*

TABLE DES MATIÈRES

I.	Notes.....	3
II.	Aperçu de l'exercice 2016-2017.....	4
III.	Présentation	5
	A. Création	5
	B. Constitution	5
	C. Administration	5
	D. Comités	6
	E. Ressources humaines.....	6
IV.	Mission et stratégies	7
	A. Mission	7
	B. Stratégies privilégiées.....	7
V.	Membres	8
	A. Définition.....	8
	B. Adhésion.....	9
VI.	Rapport du conseil d'administration	11
	A. Présentation	11
	B. Administration	12
	C. Cohérence de l'ensemble des actions.....	17
	D. Représentation.....	19
	E. Participation à la réalisation de la mission du MAQ.....	20
	F. Objectifs pour 2017-2018.....	22
VII.	Rapport du comité création d'évènements.....	24
	A. Présentation	24
	B. Réalisations	25
	C. Objectifs pour 2017-2018.....	26
VIII.	Rapport du comité visibilité.....	27
	A. Présentation	27
	B. Réalisations	28
	C. Objectifs pour 2016-2017.....	33
IX.	Rapport du comité formation.....	35
	A. Présentation	35
	B. Réalisations	36
	C. Objectifs pour 2017-2018.....	42
X.	Rapport du comité communication de plaidoyer	43
	A. Présentation	43
	B. Réalisations	44
	C. Objectifs pour 2017-2018.....	45

XI. Rapport du comité banque de lait	46
A. Présentation	46
B. Réalisations	47
C. Objectifs pour 2017-2018.....	47
XII. Rapport financier	48
A. Faits saillants	48
B. État des résultats au 31 mars 2017	Erreur ! Signet non défini.
C. Budget 2017-2018	Erreur ! Signet non défini.
XIII. Remerciements	56
XIV. Annexes	59
A. Déclaration de principes du MAQ	59
B. Bref historique	61
C. Survol des réalisations de 2016-2017	62
D. Programme du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec.....	63
E. Résultats de l'atelier Le site web du MAQ : Pour qui ? Pour quoi ?	67
F. Communiqués de presse	70
G. Sources citées.....	71

I. NOTES

- La majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte; il comprend également les autres genres.
- Les appartenances des membres sont nommées pour des raisons d'identification et d'information seulement.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe



II. APERÇU DE L'EXERCICE 2016-2017

Fort de l'engagement de ses bénévoles, de ses comités et de sa coordonnatrice, le MAQ poursuit sa mission de rendre les environnements favorables à l'allaitement. Les ressources financières ne sont pas toujours au rendez-vous, mais le conseil d'administration a travaillé d'arrachepied pour en diversifier les sources. Par exemple, la possibilité de faire des dons au MAQ a été intégrée à son site web. Une demande de soutien financier a été déposée pour une troisième année consécutive au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). Parallèlement, le MAQ a entamé des démarches pour être enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, un statut qui pourrait lui permettre de recevoir plus de dons pour soutenir sa mission et qui ouvrira de nouvelles possibilités de financement.

Cet exercice fut marqué par plusieurs réalisations du MAQ. Un moment charnière de la vie associative fut la tenue du *Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec*, le 29 avril 2016. Ce colloque, organisé par le comité formation du MAQ, commence à porter ses fruits. Il constitue la pierre angulaire d'un projet d'amélioration des programmes de formation des professionnelles de la santé de large envergure et a mené à la création d'un groupe stratégique d'acteurs engagés et sensibilisés. Soutenu par le comité formation, ce groupe poursuit ce projet principalement à l'échelle provinciale, tout en entretenant des liens à l'échelle nationale. Ce colloque a créé une dynamique qui devrait entraîner des retombées positives sur les programmes de formation des professionnelles de la santé.

Plusieurs autres projets d'envergure ont été réalisés. Le tout nouveau site web – centré sur les environnements favorables à l'allaitement – donne au MAQ une nouvelle visibilité et facilite l'accès à la bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. La trousse à l'intention des municipalités, réalisée en collaboration avec l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), a été lancée. Elle inclut un modèle de résolution et des exemples de gestes et d'actions qui rendent les environnements plus favorables à l'allaitement. D'autres projets tout aussi pertinents sont en cours, comme l'organisation de la projection du film *Tigers* ou la rédaction d'une position officielle sur le partage de lait.

En plus de ces projets d'envergure, la passation du flambeau d'INFACT Québec au MAQ a été soulignée lors de son assemblée de dissolution tenue simultanément avec la conférence annuelle du MAQ, le 24 septembre 2016. Selon une résolution prise lors de l'assemblée générale en 2016, le MAQ s'est engagé à poursuivre les travaux d'INFACT Québec qui s'intègrent dans sa mission. Inspirée de la dernière situation de crise des feux de forêt en Alberta, la conférence du MAQ a porté cette année sur l'allaitement en situation d'urgence. Les participantes ont réfléchi ensemble au mandat que pourrait se donner le MAQ devant de telles éventualités, et ceci d'une manière proactive.

Les environnements de l'allaitement sont multiples et touchent un très grand nombre de milieux. Un pas après l'autre, le MAQ contribue à les faire évoluer vers un meilleur soutien des femmes qui allaitent et pour normaliser le geste d'allaiter. La mission du MAQ est toujours d'actualité et les projets en vue sont nombreux.

III. PRÉSENTATION

A. Création

Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement maternel au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

B. Constitution

Le MAQ est un organisme communautaire, sans but lucratif, constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360.

Le MAQ a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens de l'association du même nom, précédemment enregistrée au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 3367227967 du 11 avril 2011 au 12 décembre 2013.

Depuis le 1er avril 2014, le MAQ a son siège social au 14, rue St-Amand, Québec (Québec). Il est hébergé gratuitement par Mamie-Lait, un organisme communautaire d'entraide en allaitement et membre partenaire du MAQ.



{Photo : Sophie Lesiège}

C. Administration

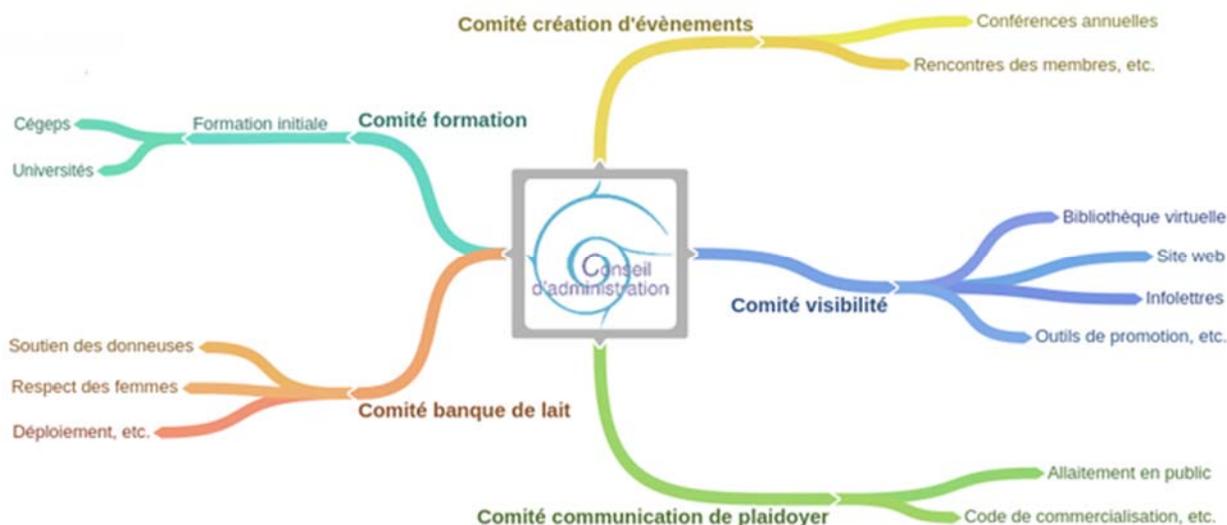
Le MAQ est administré par un conseil d'administration composé de sept personnes élues par les membres. À l'intérieur du conseil d'administration, les responsabilités sont partagées entre quatre dirigeantes, soit :

- la responsable aux affaires externes,
- la responsable aux affaires internes,
- la responsable à la coordination.
- la responsable aux finances,

Cette répartition des postes s'insère dans une structure organisationnelle qui se veut collégiale, inclusive et participative.

D. Comités

Outre son conseil d'administration, le MAQ comprend cinq comités de travail : deux comités permanents et trois comités de projets. Des comités ponctuels peuvent être mis en œuvre pour des projets limités dans le temps.



E. Ressources humaines

Le travail fait au nom du MAQ a principalement été réalisé par des bénévoles qui apportent des expertises diverses et complémentaires touchant tous les environnements de l'allaitement. Au cours de l'exercice 2016-2017, 37 personnes ont contribué aux travaux du MAQ, soit huit de plus que l'exercice précédent. Elles ont donné près de 3 300 heures de bénévolat, soit une augmentation de 10 %.

Depuis décembre 2013, une coordonnatrice contractuelle apporte un soutien au conseil d'administration de deux à cinq heures par semaine. Dans le cadre du projet de refonte du site, le MAQ a également bénéficié de 75 heures de soutien d'une chargée de projet.

Dofi *À cause d'un manque de financement, la coordination a été réduite à un peu plus de deux heures par semaine, contre cinq en 2015-2016. Sans financement récurrent, plusieurs bénévoles consacrent du temps à des tâches administratives de base, au lieu d'utiliser leur expertise à la réalisation de projets concrets.*



IV. MISSION ET STRATÉGIES

Texte adopté par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2013.

A. Mission

Le **Mouvement allaitement du Québec** (MAQ) veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.



Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes¹.

B. Stratégies privilégiées

Pour remplir sa mission, le MAQ privilégie les stratégies suivantes :

- 1) Partager des savoirs, des savoir-faire, des réalisations, des outils, des expériences et des stratégies dans le but d'harmoniser les pratiques et les discours associés;
- 2) Amorcer et soutenir des actions politiques afin d'inciter les décideurs à agir;
- 3) Amorcer et soutenir des actions médiatiques sur les enjeux associés;
- 4) Amorcer et soutenir des actions pour contrer toute forme de pression exercée sur les femmes;
- 5) Émettre des avis sur les communications publiques;
- 6) Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA)

¹ Déclaration de principes du MAQ en annexe

V. MEMBRES

A. Définition

Les membres du MAQ sont des individus ou des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes². Cette dernière comprend, entre autres, le respect du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*.

Les membres sont réparties selon trois catégories :

- Membres délibérantes (personnes physiques), avec droit de vote aux assemblées des membres et, le cas échéant, dans les comités auxquels elles participent;
- Membres consultatives (personnes physiques), sans droit de vote et sans être éligible au conseil d'administration, mais avec droit de parole aux assemblées (permet d'éviter une éventuelle apparence de conflit d'intérêts);
- Membres partenaires (personnes morales ou organisations), lesquelles peuvent désigner deux représentantes aux assemblées des membres avec droit de vote; ces personnes sont désignées pour une assemblée en particulier. Chaque membre partenaire désigne une représentante permanente qui n'est pas obligée d'être membre individuelle.

Les membres partenaires peuvent être :

- Un organisme communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entreprise d'économie sociale
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Les membres délibérantes et consultatives doivent remplir une nouvelle demande d'adhésion chaque année. L'adhésion d'une membre partenaire est en vigueur jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion.

La définition des membres ainsi que leurs droits et obligations sont détaillés dans les règlements généraux du MAQ.



² En annexe

B. Adhésion

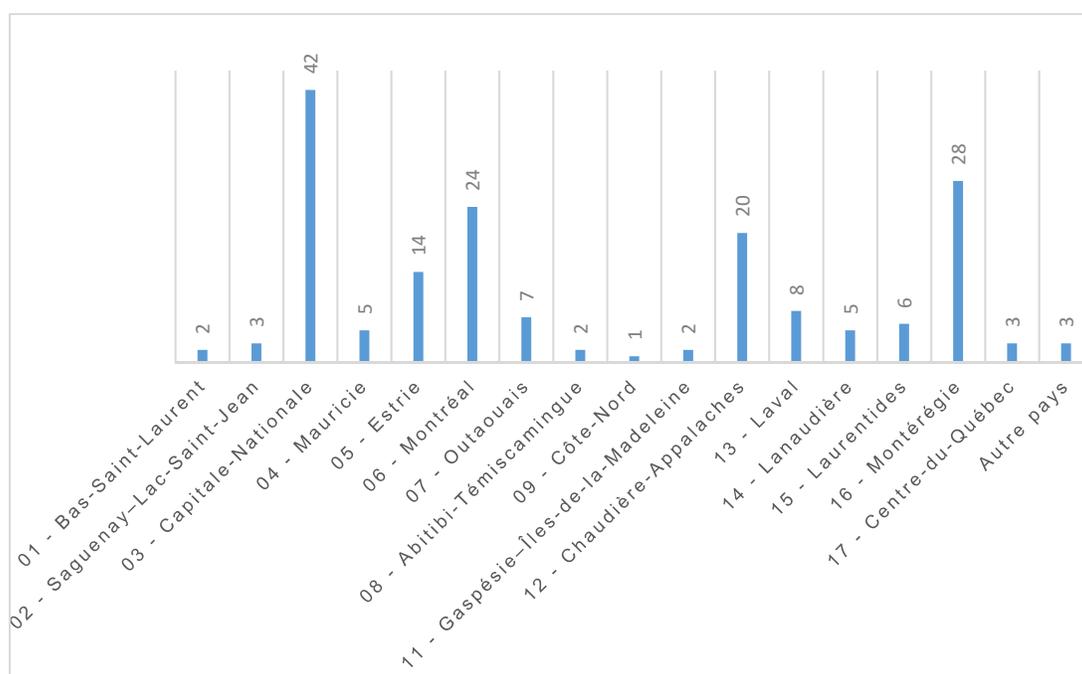
Au cours de l'exercice, le nombre total de membres individuelles a stagné. Une gestion plus rigoureuse du renouvellement annuel a permis d'éliminer les membres fantômes, ce qui a été compensé par l'adhésion de 72 nouvelles membres.

<i>Au 31 mars 2017</i>	Délibérantes	Consultatives	Total
<i>Membres individuelles</i>	161	50	211
<i>Membres partenaires</i>	30	s/o	30
Total	191	50	231

Dofi *L'augmentation du nombre de membres avec droit de vote a entraîné une augmentation du quorum pour les assemblées des membres. Il faut alors une forte mobilisation et un grand sentiment d'appartenance pour amener ces personnes à se déplacer en un seul lieu au Québec. Sans financement adéquat, le MAQ n'est pas en mesure d'organiser des assemblées à distance et ne peut pas non plus prendre en charge les frais de déplacement.*

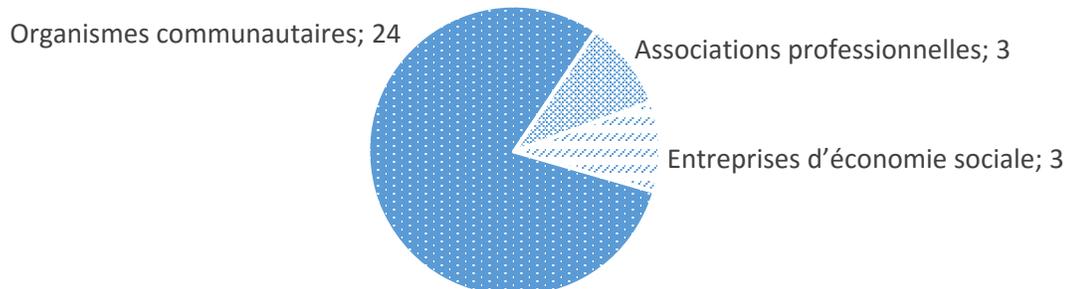
1. Membres individuelles

Les membres individuelles représentent une diversité d'intérêts professionnels. Elles sont consultantes en lactation, infirmières, nutritionnistes, bénévoles pour le soutien en allaitement, accompagnantes à la naissance, sagefemmes, médecins, professeures, chercheuses, répondantes régionales en allaitement, etc. Elles sont réparties dans toutes les régions du Québec, excepté le Grand Nord. Au cours de l'exercice, 33 ont été membres d'un comité ou ont siégé au conseil d'administration; elles sont les membres actives du MAQ.



2. Membres partenaires

On note une augmentation de 15 % pour ce qui est des membres partenaires, avec une progression dans la diversification du type d'organisation.



Liste des membres partenaires

Aidons-Lait
 Aïmons-Lait
 Allaitement Québec
 Allaitement-Soleil
 Association québécoise des accompagnantes à la naissance
 Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale
 Centre périnatal Le Berceau
 Centre Ressources Naissance Mauricie
 Chantelait
 Entraide Naturo-Lait
 Fédération Nourri-Source
 Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique
 Groupe MAMAN
 La Nichée
 Ligue La Leche
 MAM autour de la maternité
 Mamie-Lait
 Naissance Renaissance Estrie
 Nourri-Source Estrie, secteur Haut-St-François
 Nourri-Source Lanaudière
 Nourri-Source Laurentides
 Nourri-Source Laval
 Nourri-Source Montérégie
 Nourri-Source Montréal
 Nourri-Source Saguenay Lac-Saint-Jean
 Nourrisson-Lait Haute-Gaspésie
 Regroupement Naissance-Renaissance
 Réseau québécois d'Accompagnantes à la Naissance
 Soutien Lactéa
 Supportons-Lait



{Photo : INFACT Québec}

VI. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Présentation

1. Mandat

- Administrer le MAQ
 - Tenir à jour la liste des membres
 - Gérer les ressources financières
 - Rechercher un financement de base
 - Conserver les archives
 - S'acquitter des obligations légales
- S'assurer de la cohérence globale du MAQ
 - Faire le lien avec les comités
 - Créer de nouveaux comités (au besoin)
 - S'assurer que toutes les membres honorent leurs engagements
- Représenter le MAQ
 - Établir les contacts avec les organismes internationaux, canadiens et provinciaux connexes à l'allaitement maternel, dont WABA
 - Représenter les membres du MAQ sur les tables provinciales en allaitement et en périnatalité
 - Répondre aux sollicitations des médias
- Participer à la réalisation de la mission du MAQ
 - Partager des outils et des informations
 - Émettre des avis

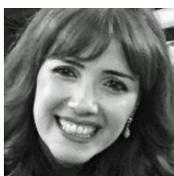


{Photo : INFACT Québec}

2. Composition

Au 31 mars 2017, six administratrices étaient en poste :

- **Jacqueline Wassef**, MPH, DtP, responsable aux affaires externes, membre et lien du comité formation
 - Candidate au doctorat, École de santé publique, Université de Montréal
- **Marie-Caroline Bergouignan**, IBCLC, responsable aux affaires internes, membre et lien du comité banque de lait, lien avec le comité communication de plaidoyer
 - Consultante en lactation en pratique privée
 - Consultante en lactation et formatrice pour CALM (groupe d'entraide en allaitement), Alternative Naissance, Douceurs et Petits poids, La Source en soi
- **Myrtha Traoré**, BSc Biochimiste, responsable à la coordination
 - Candidate à la maîtrise, département de nutrition, Université de Montréal
- **Geneviève Coulombe**, MSc, responsable aux finances, responsable et lien du comité création d'évènement
 - Coordinatrice de l'Association québécoise des consultantes en lactation
- **Danièle Simard**, DC, MSc, IBCLC, administratrice
 - Représentante et membre de l'Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale, membre partenaire du MAQ
- **Anne Desgeorges**, IBCLC, administratrice
 - Consultante en lactation en pratique privée
 - Instructrice en massage pour bébés certifiée par l'Association Internationale de massage pour bébés
 - Instructrice en langage des signes pour bébés



Jacqueline
Wassef



Marie-Caroline
Bergouignan



Myrtha
Traoré



Geneviève
Coulombe



Danièle
Simard



Anne
Desgeorges

Trois autres administratrices ont été en poste jusqu'à l'AGA 2016 :

- Isabelle Michaud-Létourneau, PhD, MPH, DtP
- Line Boutet, IBCLC
- Kim Couture

B. Administration

1. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu 11 réunions en cyberconférence. De plus, de très nombreux courriels ont été échangés tout au long de l'année.

2. Gestion des membres

Membres individuelles

L'utilisation du formulaire en ligne lancé en mars 2016 a permis une mise à jour rigoureuse de la liste des membres individuelles. Ainsi, 76 personnes qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion au 30 juin 2016 ont été radiées. (Quelques-unes sont redevenues membres après cette date, elles ont été comptabilisées dans les nouvelles recrues.) Parallèlement, la simplification du processus d'adhésion (formulaire en ligne vs formulaire à signer) a facilité la promotion du MAQ par les membres dans leurs milieux et a engendré une augmentation des nouvelles adhésions, ce qui a limité l'impact de la suppression des membres fantômes.

De plus, les commentaires insérés dans le formulaire ont permis de mieux expliquer la différence entre les membres délibérantes et les membres consultatives. La proportion des membres individuelles avec droit de vote est passée de 43 % à 76 % durant l'exercice.

Membres partenaires

Toute demande d'adhésion en tant que membre partenaire doit être entérinée par le conseil d'administration après avoir vérifié que les critères de ce type de membre sont remplis. Le conseil d'administration a accepté quatre nouvelles organisations à titre de membres partenaires :

- Aidons-Lait, organisme communautaire;
- Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP), association professionnelle;
- Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique, organisme communautaire;
- La Nichée, centre de ressources périnatales, entreprise d'économie sociale.

Aucune demande d'adhésion n'a été refusée.

Le MAQ a appuyé un projet de Nourri-Source Montréal, un de ses membres partenaires, pour une demande de financement auprès de la Direction de la santé publique de Montréal.

Prix Micheline Beaudry

L'essentiel du travail réalisé au nom du MAQ est fait bénévolement. Pour mettre en valeur cet apport essentiel, le conseil d'administration a créé un prix qui sera remis à chaque assemblée générale. Il sera accompagné d'une reconnaissance officielle délivrée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales et signé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

En moyenne, chaque bénévole offre près de 90 heures de son temps au MAQ par an. En pratique, ce don de soi est variable d'une personne à l'autre; certaines personnes ont déjà donné plus de 600 heures en une année. La contribution d'une membre peut aussi se distinguer par d'autres critères.

Le « Prix Micheline Beaudry » a été nommé ainsi en l'honneur de sa première récipiendaire. Micheline est très active sur le MAQ depuis la toute première réunion en 2009. Elle a fait partie des six membres du comité exécutif provisoire nommées en octobre 2009, ce qui lui confère le titre de cofondatrice du MAQ. Elle est restée un élément clé du comité exécutif puis du conseil d'administration jusqu'à l'AGA de 2015, soit pendant six années. Même si elle ne siège plus au conseil d'administration, elle est régulièrement consultée pour la révision de textes par tous les comités. De plus, elle a consacré un nombre d'heures incalculables à l'avancée des travaux du comité formation dont elle fut l'une des premières membres en 2010 et sur lequel elle est toujours aussi engagée. Sa vision, sa grande disponibilité, son professionnalisme, sa fiabilité, sa capacité à transmettre ses connaissances, sa persévérance et son désintéressement ne sont que quelques-unes des caractéristiques qui la distinguent.



{Photo : MAQ}

3. Gestion documentaire

Conservation des documents

L'organisation et la conservation des archives du MAQ ont été déléguées à la coordonnatrice contractuelle du MAQ, en collaboration avec la responsable aux affaires internes. Le conseil d'administration utilise aussi un compte Dropbox pour y déposer ses documents actifs et ainsi faciliter leur partage.

Le conseil d'administration révisé et approuve toutes les politiques rédigées par les comités. Il s'assure également de leur mise à jour. Aucune nouvelle politique n'a été adoptée au cours de l'exercice.

Mises à jour des règlements généraux

Des modifications ont été apportées aux règlements généraux pour leur donner une plus grande cohérence :

- Correction des articles qui ne prenaient pas en considération que les membres partenaires peuvent avoir deux représentantes avec droit de vote lors des assemblées;
- Clarification de la durée du mandat des administratrices.

Conformément aux règlements généraux, ces modifications ont été présentées aux membres peu après leur adoption par le conseil d'administration et seront soumises à la ratification par l'assemblée des membres.

4. Gestion financière

Le conseil d'administration a adopté un budget en début d'exercice qui a été déposé lors de l'assemblée générale annuelle. Par la suite, ce budget a été révisé en fonction des besoins et des

ressources disponibles. La coordonnatrice a tenu à jour la comptabilité du MAQ (logiciel Sage 50), en collaboration avec la responsable aux finances. Un compte rendu des finances est présenté à chaque réunion.

Le conseil d'administration a établi et adopté les états financiers qui sont présentés aux membres lors de l'assemblée générale annuelle. Étant donné que, jusqu'à présent, aucun subventionnaire du MAQ n'a demandé de reddition de compte, les états financiers ne sont pas soumis à l'examen d'un professionnel. Ils sont toutefois réalisés selon les usages au Québec.

Le compte bancaire du MAQ est domicilié à la Caisse Desjardins du Cœur de l'île à Montréal. Pour faciliter les paiements et réduire les frais et les délais, la responsable aux finances a mis en place un paiement par AccesD à deux signatures. Un compte PayPal de type professionnel est utilisé pour recueillir les dons et les frais d'inscription à la conférence annuelle.

5. Demandes de financement

Programme de soutien aux organismes communautaires

En aout 2016, le conseil d'administration a reçu la confirmation que le MAQ est admissible au *Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) – volet provincial* du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, pour un soutien à la mission. Malheureusement, aucune somme n'a été octroyée au MAQ puisque le budget du ministère était réservé aux organismes déjà financés. Tant que l'enveloppe budgétaire globale du PSOC ne sera pas augmentée, aucun nouvel organisme ne sera financé.

Dofi *L'obtention d'un financement de base est cruciale pour assurer la pérennité des activités du MAQ dans le cadre de sa mission. En particulier, cette subvention récurrente est primordiale pour l'embauche d'une coordonnatrice.*

Financement discrétionnaire

Le conseil d'administration a révisé et approuvé une demande de financement du comité visibilité auprès de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Ce financement servira à la réimpression des outils de promotion du MAQ et des environnements favorables à l'allaitement.

Le cabinet de la ministre n'a pas été en mesure d'évaluer cette demande dans l'exercice financier; elle a été reportée pour l'exercice 2017-2018.

Campagne de dons

Pour assurer les tâches administratives de base, le MAQ doit être en mesure de rémunérer une coordonnatrice pour un minimum de cinq heures par semaine. Le conseil d'administration a lancé une campagne de don volontaire auprès de ses membres et chaque individu est maintenant invité à faire un don à la fin du formulaire d'adhésion ou de réadhésion. Cependant, la portée de cette campagne a été très limitée : moins de 4 % des membres ont participé.

Enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance

Le conseil d'administration a étudié la possibilité d'enregistrer le MAQ en tant qu'organisme de bienfaisance, ainsi que les avantages et les obligations qui découleraient d'une telle reconnaissance.

Cette reconnaissance permettrait au MAQ de :

- Remettre des reçus officiels de dons aux fins d'impôts;
- Obtenir des services de certaines professionnelles en échange d'un reçu de don aux fins d'impôt en place et lieux d'une rémunération;
- Demander le remboursement de la moitié des taxes de vente sur ses achats;
- Faire des demandes de financement auprès de fondations.

Dans la mesure où les projets prévus pour les prochaines années sont similaires à ceux réalisés depuis la création du MAQ – et que ces projets ont été présentés lors de la demande de reconnaissance –, les administratrices n'anticipent pas de contraintes particulières. Si les activités futures du MAQ le nécessitent, il sera toujours possible de renoncer à cette reconnaissance.

Une demande d'enregistrement du MAQ en tant qu'organisme de bienfaisance a été faite en février 2016 auprès de l'Agence de revenu du Canada.

Autres sources de financement

Le conseil d'administration a étudié d'autres sources de financement. Actuellement, il est plus facile d'obtenir des fonds pour des projets précis que pour le financement à la mission, c'est-à-dire pour l'administration de base.

6. Permanence

Coordonnatrice

Grâce au montant discrétionnaire reçu du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux en 2013, le MAQ a pu bénéficier d'une coordonnatrice à raison de cinq heures par semaine de décembre 2013 à avril 2016. Malheureusement, ce fonds étant épuisé et le MAQ n'ayant pas obtenu de financement récurrent à la mission, les heures de coordination ont été réduites à une heure par semaine pour répondre aux courriels et tenir la liste des membres à jour. Le budget a permis d'ajouter des heures sur certaines tâches :

- 44 heures pour préparer l'AGA 2016;
- 6 heures pour préparer la demande de reconnaissance en tant qu'organisme de bienfaisance;
- 10 heures pour préparer l'AGA 2017.

 *Pour l'année 2016-2017, Raphaëlle Petitjean a été rémunérée pour 112 heures de coordination, ce qui représente à peine plus de deux heures en moyenne par semaine. Or, cinq heures sont nécessaires pour accomplir les tâches de bases. Durant l'exercice, Raphaëlle a donné de nombreuses heures de bénévolat pour assurer l'administration. En contrepartie, ces heures n'ont pas été consacrées aux travaux du comité visibilité dont elle fait partie.*

Bibliothécaire

Sophie St-Pierre est la bibliothécaire responsable de la bibliothèque virtuelle du MAQ, spécialisée sur les environnements favorables à

l'allaitement. Durant l'exercice, Sophie a agi bénévolement pour l'ajout de documents et la création d'une nouvelle collection. Un fonds est cependant réservé pour les mises à jour plus conséquentes.



Raphaëlle Petitjean



Sophie St-Pierre

C. Cohérence de l'ensemble des actions

1. Liens avec les comités

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que tout ce qui est fait au nom du MAQ respecte la mission et les politiques de l'organisme.

La réalisation de la mission du MAQ est de la responsabilité de toutes les membres actives sur les comités. Le conseil d'administration s'est assuré de la cohérence des différents projets et actions menés grâce à des liens étroits avec les comités. Idéalement, chaque comité comprend au moins une administratrice ou la coordonnatrice parmi ses membres. Lorsque ce n'est pas possible, une administratrice est désignée pour faire le lien avec le comité orphelin.

Le conseil d'administration doit donner son accord pour les dépenses engagées par les comités lorsque celles-ci ne sont pas comprises dans le budget initial ni couvertes par un financement ciblé. Les contrats engageant le MAQ doivent également être approuvés par le conseil d'administration. Toutes les demandes de financement doivent être révisées et approuvées par le conseil d'administration afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'interférence entre les différents comités.

Au besoin, un comité peut demander un avis au conseil d'administration ou son appui.

2. Courriels aux membres

Afin de ne pas inonder les boîtes de réception, les informations sont regroupées et envoyées par courriel environ une fois par mois. Il n'y a pas de liste de diffusion en tant que telle, il faut adhérer aux MAQ pour recevoir ces informations. Les nouvelles à partager proviennent souvent de membres.

Pour éviter que le domaine du site web du MAQ (AllaiterAuQuebec.org) soit mis sur la liste noire des fournisseurs d'accès internet et pour se conformer à la Loi canadienne antipourriel, le MAQ utilise la plateforme gratuite MailChimp pour les envois à l'ensemble des membres. Dix-huit courriels ont été envoyés au cours de l'exercice.

On y retrouve :

- Des nouvelles du MAQ, incluant les nouvelles des comités, l'invitation à la conférence annuelle et la convocation aux assemblées;
- Des résumés d'articles connexes à la mission du MAQ : ces articles sont généralement publiés dans la page « Nouvelles » du site web du MAQ;
- Des formations en allaitement.

Jusqu'en novembre 2016, les courriels contenaient aussi un suivi sur le *Projet de loi no 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme*. En effet, l'assimilation du MAQ en tant que lobby serait grandement préjudiciable aux activités du MAQ et nuirait à l'engagement de ses bénévoles. Le MAQ fait partie du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la Loi sur le lobbyisme et soutient la campagne *Mon OSBL n'est pas un lobby* sans y participer activement, faute de moyens.



3. Assemblée générale annuelle

Chaque année, l'assemblée générale annuelle – organisée conjointement par le comité création d'événements et par le conseil d'administration – est un moment privilégié pour faire un bilan des travaux du MAQ et échanger sur les priorités futures.

Lors de l'assemblée du 14 mai 2016 à Longueuil, 20 personnes étaient présentes. Les points propres à l'assemblée générale ont été tenus en matinée. En après-midi, les membres du comité formation ont tenu une réunion tandis que les autres personnes présentes ont participé à un atelier animé par le comité visibilité qui a permis de réfléchir ensemble sur le contenu du site web du MAQ.

4. Les causeries du MAQ

Le conseil d'administration a tenté d'organiser une rencontre informelle entre les membres du MAQ pour répondre à leur besoin de réseautage. Cependant, l'annonce tardive de l'événement n'a pas permis de recueillir suffisamment d'inscriptions et la rencontre a dû être annulée.

Un sondage a ensuite été envoyé à toutes les membres pour connaître leur intérêt et leur disponibilité pour ce type de rencontre. Les résultats ont été transmis au comité création d'événements pour analyse.

5. Reprise des activités d'INFACT Québec

Pendant près de vingt ans, INFACT Québec a fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant. Malheureusement, cet organisme a dû procéder à sa dissolution et a désigné le MAQ comme bénéficiaire de ses biens. De son côté, le MAQ s'est engagé, à travers une résolution prise en assemblée générale, à reprendre les activités qui sont conformes à la mission du MAQ.

À cet effet, les informations contenues dans le site web D'INFACT Québec sur l'allaitement en public et sur le *Code international de commercialisation des substituts maternels* ont été reprises dans le nouveau site du MAQ. De plus, le comité communication de plaidoyer a modifié son mandat pour y inclure expressément le Code.

D. Représentation

1. Médias

Planète 104.5 – 2 août 2016

Dans le cadre de la *Semaine mondiale de l'allaitement maternel* hors Amérique du Nord, la coordonnatrice a donné une entrevue en direct de quatre minutes à une radio du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle a fait un lien entre l'absence d'établissement certifié « Amis des bébés » dans cette région et des taux d'allaitement nettement inférieurs à la moyenne québécoise.

CTV News Montréal – 7 août 2016

Le MAQ a été sollicité par CTV News Montréal suite au refus par une employée de laisser une cliente allaiter dans le magasin. L'entrevue filmée a été donnée en français par la coordonnatrice. Peu de ses propos ont été retenus et la journaliste a confondu le MAQ avec Allaitement Québec.

Journal de Montréal – 8 décembre 2016

Des mères échangent du lait maternel malgré les risques. Un article de Dominique Scali, suite à une entrevue de la coordonnatrice du MAQ en août 2016.

La Presse+ – 28 mars 2017

Controverse : quand on donne son sein à un bébé qui n'est pas le sien. Un article d'Isabelle Ducas, suite à une entrevue de la coordonnatrice du MAQ.



Autres sollicitations

Le conseil d'administration a refusé plusieurs entrevues sur des sujets controversés pour lesquels le MAQ n'a pas de position officielle.

2. Organisations connexes à l'allaitement maternel

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Plusieurs contacts ont eu lieu avec Nathalie Lévesque, répondante en allaitement, Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale, MSSS, et coordonnatrice de l'implantation de l'*Initiative des amis des bébés* (IAB). Ces contacts permettent d'échanger sur des dossiers sensibles, de renforcer la visibilité du MAQ auprès du MSSS et d'établir des liens avec d'autres partenaires en santé publique.



En particulier, le MAQ et le MSSS se sont concertés sur la meilleure plateforme pour publier la liste des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement du Québec (GOESA). Idéalement, cette liste devrait être publiée et mise à jour par le MSSS, mais le portail n'est pas encore pleinement opérationnel. En attendant, la liste restera sur le site du MAQ.

Par l'entremise de Mme Lévesque, les répondantes régionales en allaitement ont été sollicitées pour la mise à jour de la liste des GOESA et pour la création d'un répertoire des différentes initiatives pour identifier les lieux où les femmes qui ont besoin d'allaiter sont les bienvenues.

Regroupement pour un Québec en santé

En janvier 2017, le conseil d'administration a décidé d'appuyer le Regroupement pour un Québec en santé, qui vise l'implantation d'environnements favorables à un mode de vie sain. Le MAQ apparaît sur leur site.



Canada Community Breastfeeding Alliance

Une administratrice a intégré le groupe Facebook informel : Canada Community Breastfeeding Alliance, pour y représenter le MAQ.

World Association for Breastfeeding Action (WABA)

Le MAQ est membre « endosseur/participant » de WABA depuis 2011. Lors de l'atelier organisé en marge de l'AGA sur le contenu du nouveau site web, les membres présentes ont demandé de placer les articles concernant WABA dans le fil de nouvelles. Toutefois, une page permanente de présentation de cet organisme est publiée sur le site, car il existe peu d'information en français sur cet organisme.



E. Participation à la réalisation de la mission du MAQ

1. Émission d'avis

Les grandes lignes pour la rédaction d'une position officielle du MAQ sur l'échange informel de lait maternel ont été tracées. Ce document a été transmis au comité banque de lait pour qu'il en rédige le projet.

2. Communiqué de presse

Deux communiqués de presse ont été publiés au cours de l'exercice. Ils ont été diffusés par les membres du MAQ et sur les réseaux sociaux.

- *D'INFACT Québec au MAQ : le combat pour la protection de l'allaitement continué* – 24 février 2017
- *Le Mouvement allaitement du Québec lance son nouveau site web* – 30 mars 2017

³ En annexe

Dofi *Pour rejoindre les médias traditionnels, les communiqués de presse doivent être diffusés par l'intermédiaire de services payants. Malheureusement, le MAQ n'a pas le financement nécessaire pour absorber les frais annuels et les frais de diffusion. Pourtant, l'efficacité de cette méthode est prouvée. Plusieurs journalistes ont contacté le MAQ en 2016 grâce à un communiqué de presse diffusé en 2013 et archivé par CNW Telbec.*

3. Partage d'informations

Réunion-conférence du MAQ

Pour souligner le passage du flambeau, le conseil d'administration a choisi de s'associer avec INFAC pour l'organisation d'une conférence en marge de leur assemblée de dissolution. L'organisation matérielle a été assurée par le comité création d'événements.

Site web et bibliothèque virtuelle

La coordonnatrice et la bibliothécaire ont fait les mises à jour bénévolement sur le site web et la bibliothèque virtuelle.

Seize publications ont été insérées sur la page « Nouvelles ». Par l'intermédiaire du formulaire d'adhésion, les membres peuvent offrir un soutien ponctuel au MAQ, entre autres pour la révision ou la traduction de texte. Cette année, cette liste de bénévoles a été utilisée à plusieurs reprises. Ainsi, cinq textes ont pu être traduits en français. Malheureusement, faute de bénévoles, deux autres textes n'ont pu être traduits.

La bibliothèque virtuelle en allaitement spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement a été maintenue. Neuf documents ont été ajoutés durant l'exercice, la plupart soumis par les membres, pour un total de 163 outils disponibles. Une nouvelle collection a été créée : *Le Code : le connaître et le mettre en œuvre*, pour un total de six collections.

Réseautage entre les groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement

La page Facebook, privée, réservée aux coordonnatrices des Groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement (GOESA) est administrée par deux membres du MAQ. Cette page a été créée par le MAQ en décembre 2014.



Médias sociaux

L'administration de la page Facebook et du compte Twitter est confiée au comité visibilité. Le conseil d'administration est régulièrement consulté avant la diffusion de nouvelles sur des sujets délicats pour lesquels le MAQ n'a pas encore de position officielle.

F. Objectifs pour 2017-2018

1. Administration

Gestion des membres

- Compléter la mise en place de l'espace membre sur le site web du MAQ.
- Mettre à jour les dossiers des membres partenaires.

Gestion documentaire

- Au besoin, rédiger de nouvelles politiques et mettre à jour les politiques en vigueur.
- Réaliser un plan de conservation des archives.

Gestion financière

- Déposer une nouvelle demande de financement récurrent à la mission auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Soumettre un projet de cotisation des membres à l'assemblée générale.
- Identifier un projet pour une nouvelle demande de financement à même le budget discrétionnaire de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique pour l'exercice 2018-2019, en consultation avec les différents comités.
- Suivre la demande d'enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance.
- Rechercher de nouvelles sources de financement.

Coordination

- Maintenir le poste de coordonnatrice et augmenter les heures, selon les fonds disponibles.

2. Cohérence de l'ensemble des actions

- Maintenir la présence d'une administratrice ou de la coordonnatrice sur chacun des comités ou, à défaut, désigner une administratrice pour faire le lien avec chacun des comités orphelins.

3. Représentation

- Mettre en place une liste des membres susceptibles de répondre aux demandes des médias selon le sujet, la région et la langue demandée.

- Évaluer les sollicitations des médias en fonction du sujet traité et de la disponibilité des bénévoles.
- Maintenir un lien privilégié avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Participer au groupe Facebook informel du Canada Community Breastfeeding Alliance.

4. Participation à la réalisation de la mission

Partage d'outils et d'informations

- Maintenir l'hébergement du site web et de la bibliothèque virtuelle.
- Évaluer les besoins de mise à jour de la bibliothèque virtuelle.

Émission d'avis

- Créer un comité ponctuel pour analyser selon l'angle des environnements favorables à l'allaitement le document *Politique de prévention* publié en 2016 par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Émettre une position officielle sur l'échange de lait informel.

Autres interventions

Le conseil d'administration restera à l'affût de toute actualité relativement à sa mission qui mériterait une intervention ou une prise de position du MAQ.



{AGA 2016 chez MAM autour de la maternité}

{Photo : MAQ}

VII. RAPPORT DU COMITÉ CRÉATION D'ÉVÈNEMENTS

A. Présentation

1. Fondements

Le comité création d'évènements est un comité de travail permanent créé en novembre 2010.

2. Mandat

Le mandat principal du comité création d'évènements est de transformer une simple réunion des membres en un évènement incontournable, en mettant toute sa créativité au service de l'allaitement maternel au Québec. Le comité création d'évènements peut aussi, selon la volonté de ses membres, créer tout autre type d'évènement qui entre dans la mission ou qui est utile au développement du MAQ. Ses principales tâches sont :

- Développer des stratégies pour favoriser la participation aux réunions des membres;
- Organiser un évènement en marge de l'assemblée générale annuelle;
- Organiser annuellement une conférence sur un thème connexe à la mission du MAQ;
- Soutenir le conseil d'administration dans l'organisation logistique des réunions;
- Organiser d'autres évènements, au besoin.

3. Membres du comité

Aucune membre de ce comité n'a poursuivi son engagement après l'assemblée générale annuelle de mai 2016. Au cours de l'exercice, de nouvelles membres se sont inscrites sur ce comité, mais elles n'ont pas été sollicitées à cause d'un manque de transmission d'informations à la nouvelle responsable.

Ce comité n'a donc eu qu'une seule membre active en 2016-2017 :

- **Geneviève Coulombe**, MSc, responsable du comité création d'évènement, administratrice
 - Coordinatrice de l'Association québécoise des consultantes en lactation

Au 31 mars 2017, le comité création d'évènements était composé de six autres membres :

- Andrée-Anne Bellemare
- Emmanuelle Bouchard
- Jessica Coll
- Cynthia Gauthier-Gauvin
- Joelle Perreault
- Adriana Tugender



Geneviève Coulombe

B. Réalisations

1. Assemblée générale annuelle du 14 mai 2016

À cause du manque de ressources bénévoles, l'assemblée générale annuelle de 2016 a été organisée par les administratrices. Les membres du comité visibilité ont préparé et animé l'atelier en après-midi.

Dofi *Les membres des comités étant réparties à travers la province, les occasions de se réunir physiquement sont rares, elles sont pourtant précieuses pour renforcer la cohésion des groupes. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets.*

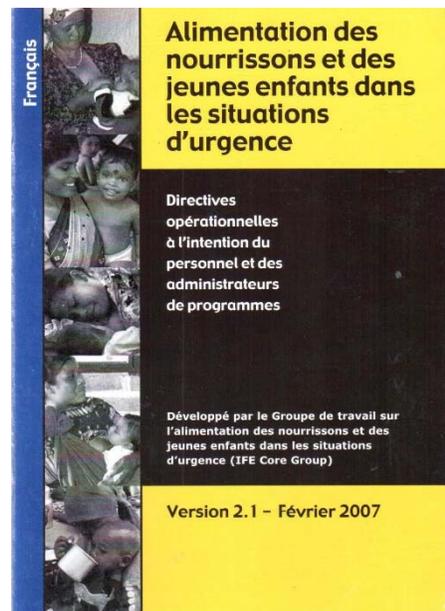
2. Conférence annuelle du MAQ : L'allaitement en situation d'urgence

Le 24 septembre 2016 a eu lieu la conférence annuelle du MAQ. Cette année, l'activité réalisée était grandement différente des années antérieures. Elle a été coorganisée par INFACT Québec et s'est tenue en marge de leur assemblée de dissolution.

Cette conférence a marqué le passage du flambeau d'INFACT Québec au MAQ. Pour illustrer la continuité des activités, le thème choisi était l'allaitement en situation d'urgence. Deux conférencières, Michelle Pensa Branco, IBCLC (Association canadienne des consultantes en lactation, INFACT Canada) et Jodine Chase (Breastfeeding Action Committee of Edmonton, Infant Feeding Support for Refugee Children), ont parlé de leur expérience terrain lors des incendies majeurs à Fort McMurray en mai 2016. Plusieurs problèmes ont émergé, tels que la distribution systématique de substituts de lait maternel ou la séparation des femmes et de leur enfant allaité. Elles ont conclu sur l'importance capitale d'inclure l'allaitement et la formation de personnel de soutien pour les femmes qui allaitent dans les plans d'urgence mis en place par les services de santé et les organisations communautaires.

Le comité du MAQ a pris en charge toute la logistique de l'évènement qui s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal. La complexité due à la coorganisation a entraîné des retards sur la publicisation de cet évènement qui n'a pu se faire que quelques semaines d'avance. La participation a été plus faible que pour les conférences précédentes du MAQ, avec seulement 16 inscriptions. Malgré cela, cet évènement n'a pas engendré de déficit.

Les commentaires reçus ont été très positifs. Les participantes ont reçu un certificat de deux L-CERPS délivrés par l'International Board of Lactation Consultant Examiners.



C. Objectifs pour 2017-2018

L'objectif principal pour l'exercice à venir sera de dynamiser le comité, et permettre l'organisation d'événements de qualité :

- Soutenir le conseil d'administration pour l'organisation logistique de l'assemblée générale annuelle de 2017;
- Organiser une conférence à l'automne 2017.

Dofi *Le MAQ connaît un rayonnement de plus en plus grand et le nombre de membres ne cesse de croître, mais seule une minorité s'engage dans la réalisation de la mission. De nombreuses membres actives œuvrent sur leur comité depuis leur création. Ces groupes ont besoin de sang neuf pour être dynamisés. Sans le soutien d'une permanence forte, les forces bénévoles s'épuisent à des tâches administratives au lieu de se concentrer sur la réalisation de la mission.*



{Photo : INFACT Québec}

VIII. RAPPORT DU COMITÉ VISIBILITÉ

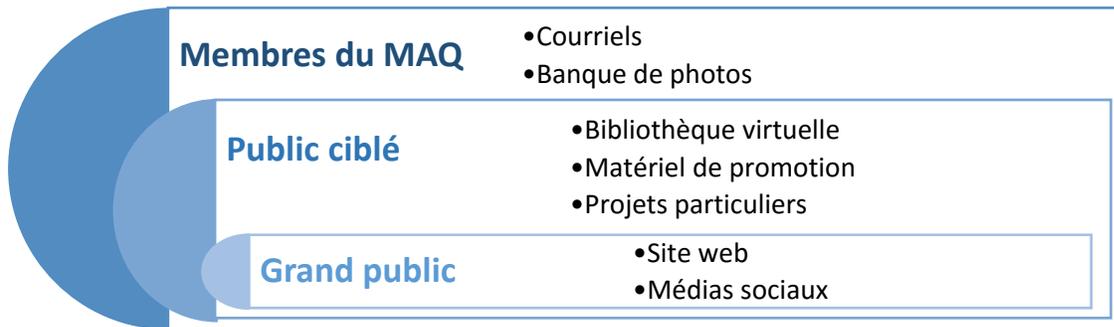
A. Présentation

1. Fondements

Le comité visibilité est un comité permanent créé en novembre 2010.

2. Mandat et moyens utilisés

Accroître la visibilité du MAQ auprès des membres et du reste de la société québécoise.



3. Membres du comité

Au 31 mars 2017, le comité visibilité était composé de six membres :

- **Raphaëlle Petitjean**, responsable du comité visibilité, chargée de projet pour la refonte du site web, lien avec le conseil d'administration, cofondatrice du MAQ
 - Service de soutien aux associations
- **Sophie St-Pierre**, MSI, responsable de la bibliothèque virtuelle
 - Bibliothécaire, Services techniques et technologie, Service des bibliothèques, Trois-Rivières
- **Nicole Pino**, responsable de la page Facebook, membre du comité banque de lait, cofondatrice du MAQ
 - Représentante et co-coordonnatrice du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), membre partenaire du MAQ
- **Kim Couture**
 - Représentante et directrice de MAM autour de la maternité (Longueuil), membre partenaire du MAQ
 - Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie
- **Soraya Saidj**
 - Étudiante au doctorat, Département de kinésiologie, Université de Montréal

- **Isabelle Paquette, IBCLC**
 - Représentante et directrice de Nourri-Source Montérégie, membre partenaire du MAQ



Raphaëlle Petitjean



Sophie St-Pierre



Kim Couture



Soraya Saidj



Isabelle Paquette

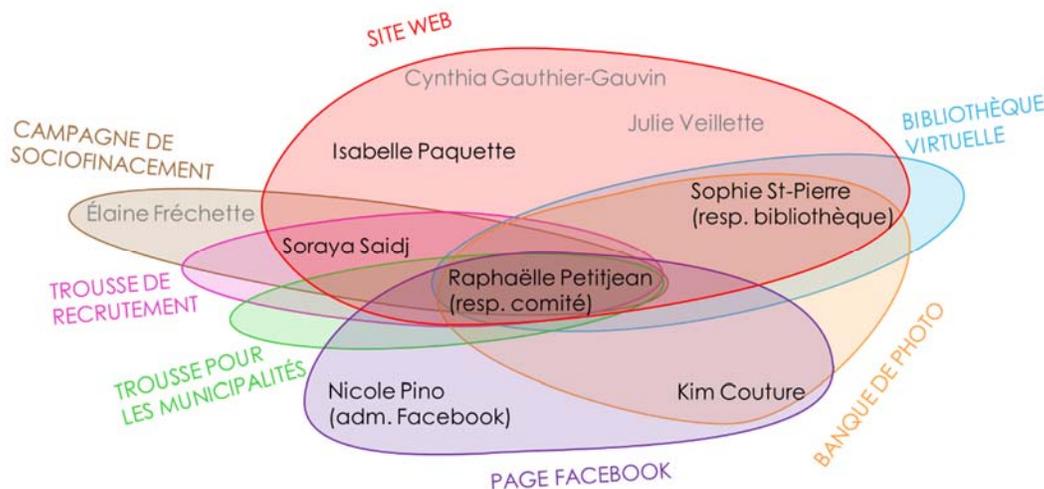
Trois autres personnes ont également fait partie du comité au cours de l'exercice :

- Élane Fréchette, IBCLC
- Julie Veillette
- Cynthia Gauthier-Gauvin, IBCLC

De plus, Micheline Beaudry, membre du comité formation, a participé à la révision de certains documents.

4. Sous-comités

Le mandat du comité visibilité étant très large et les projets en cours nombreux et variés, le travail se fait en sous-comité de deux à quatre membres sur un dossier précis.



B. Réalisations

1. Rencontres du comité

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année, en cyberconférence. De nombreux échanges de courriels et l'annotation de documents au sein des sous-comités ont permis d'avancer plusieurs dossiers.

2. Site web

Le comité visibilité est responsable de la maintenance et du développement du site web, incluant la bibliothèque virtuelle. L'ensemble du site reçoit une moyenne mensuelle de plus de 1 500 visites par mois, par plus de 1 000 visiteurs différents.

La page la plus visitée en 2016 a été la page d'accueil, puis, en dehors de la bibliothèque virtuelle, le site mis en place par le comité formation pour son colloque tenu en avril 2016.

La grande majorité des visiteurs sont arrivés sur le site du MAQ via un lien sur Facebook.

3. Bibliothèque virtuelle

Après la page d'accueil du site principal, c'est la page *Parcourir les collections* qui a été la plus visitée sur l'ensemble du site. L'outil le plus téléchargé en 2016 a été le dépliant du MAQ sur les environnements favorables à l'allaitement.

4. Médias sociaux

Facebook

La politique de gestion de la page Facebook a été adoptée le 11 juin 2014. La page Facebook du MAQ est très active depuis son lancement en octobre 2011; des nouvelles y sont régulièrement publiées. Contrairement au site web qui ne comprend que des articles connexes à la mission du MAQ, les sujets abordés sur la page Facebook sont plus larges, bien que reliés à l'allaitement maternel.

Au 31 mars 2017, la page bénéficiait de 1 692 mentions « J'aime », soit une progression de plus de 27 % durant l'exercice.



Mouvement allaitement du Québec (MAQ)
Publié par Nicole Pino [?] · 5 janvier ·

Un père donne ici de bons conseils pour soutenir la conjointe qui allaite.
« Ok ok je divague un peu mais c'est aussi simple que ça ton rôle lors de l'allaitement. Ta conjointe, c'est P.K. Subban avec le boulet de canon de la pointe. Mais sans Markov pour lui offrir la passe parfaite, ça devient beaucoup plus difficile de marquer. Markov (toi) est là pour faciliter le lancer (le lait de maman) afin de marquer le but (votre nouveau-né qui boit et qui est tout heureux). »

17 020 Personnes atteintes

439 Réactions, commentaires et partages

255 J'aime	33 Sur la publication	222 Sur les partages
39 J'adore	10 Sur la publication	29 Sur les partages
5 Haha	4 Sur la publication	1 Sur les partages
49 Commentaires	8 Sur la publication	41 Sur les partages
92 Partages	86 Sur la publication	6 Sur les partages

1 609 Clics sur la publication

0 Affichages de photos	564 Clics sur des liens	1 045 Autres clics
-------------------------------	--------------------------------	---------------------------

COMMENTAIRES NÉGATIFS

6 Masquer la publication	2 Masquer toutes les publications
0 Signaler comme indésirable	0 Je n'aime plus la Page

La publication qui a été la plus visible a eu une portée de près de 17 000 personnes. La grande majorité des « fans » résident au Canada, mais également dans de nombreux autres pays, francophones ou non : France, Tunisie, États-Unis, Algérie, Belgique, Maroc, etc. Au Québec, les « fans » sont dispersées à travers toute la province, de Val-d'Or aux Îles-de-la-Madeleine.

Twitter

Le compte Twitter a été ouvert en mai 2015. Au 31 mars 2017, il comptait 41 abonnés.

Dof *Par manque de temps, ce média est sous-utilisé alors qu'il permet de cibler un public différent de celui du site web ou de la page Facebook. Le MAQ est toujours à la recherche de bénévoles pour effectuer une veille sur Twitter !*

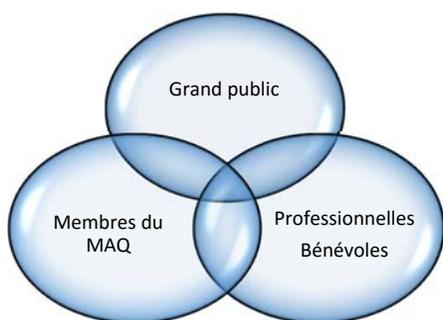
5. Banque de photos

L'entrée de données pour les différentes photos n'a pas avancé, par manque de disponibilité des bénévoles.

6. Atelier : Le site web du MAQ : Pour qui ? Pour quoi ?

En clôture de l'AGA, le comité visibilité a organisé et animé un atelier afin de mieux comprendre les attentes des membres quant au contenu du site web⁴.

Les premières activités ont permis de mieux définir à qui s'adresse le site web du MAQ.



La seconde partie de l'atelier visait à définir le type de contenu à publier en se basant sur des exemples concrets.

- D'une manière générale, seules les informations scientifiques et rigoureuses doivent être publiées sur le site, dans des pages de contenu ou sur le fil de presse selon leur durée de vie.
- Les documents de références doivent être insérés dans la bibliothèque virtuelle et annoncés dans le fil de presse du MAQ.
- Le fil de presse doit comprendre des catégories et des étiquettes pour faciliter les recherches et les regroupements d'articles.

Au final, trois grands thèmes sont ressortis :

- Informations sur le MAQ, incluant les travaux des comités;
- Partenaires et ressources;
- Fil de presse et calendrier d'évènements.

⁴ Plus de détails en annexe

7. Refonte du site web

Le premier site web du MAQ avait été entièrement réalisé par des bénévoles en 2012. Il avait été conçu comme une vitrine de l'association qui comportait alors peu de membres et dont la mission n'avait pas encore été adoptée. Des ajouts pertinents ont été faits en cours de route, sans que le plan du site soit adapté. Il en résultait que les informations étaient difficiles à trouver, que ce soit par les familles, les professionnelles du réseau de la santé ou les membres du MAQ.

Le MAQ a obtenu une aide financière de 8 000 \$ de Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, pour la refonte de son site web. Ce fonds a servi à rémunérer des services professionnels pour la programmation du site et à embaucher une chargée de projet pour coordonner l'ensemble du projet, pour valider les informations de l'ancien site et pour les transférer. Pour ce dossier, Raphaëlle Petitjean a travaillé comme chargée de projet, sous la supervision du conseil d'administration. Pour toutes les autres tâches du comité visibilité, Raphaëlle a agi bénévolement.

Le comité visibilité a eu un rôle de première importance pour la création du plan du site et la rédaction de nouvelles pages. Ce travail d'équipe a permis de mettre en lumière que les environnements favorables à l'allaitement n'étaient pas définis sur l'ancien site. Au cours du projet, la dissolution d'INFACT Québec et la fermeture de son site web ont conduit à un manque d'information en français. C'est donc une toute nouvelle section du site qui a vu le jour avec la création de sept pages :

- La définition des environnements favorables à l'allaitement
- L'allaitement en public
 - La législation canadienne et provinciale
 - Un répertoire des différentes initiatives pour identifier les lieux où les femmes qui ont besoin d'allaiter sont les bienvenues
- L'initiative des amis des bébés
 - L'Initiative Hôpitaux amis des bébés pour les services néonataux (Néo-IHAB)
- *Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*

Le nouveau site web a été mis en ligne le 28 mars 2017.



8. Trousse pour les municipalités

Modèle de résolution : Rendre votre municipalité plus favorable à l'allaitement

Ce projet, commencé en 2015, a été réalisé en collaboration avec l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ). L'ASPQ a formalisé le modèle de résolution selon les recommandations du MAQ, a fait la traduction en anglais et a réalisé la mise en page. Le MAQ a rédigé le préambule, a révisé la traduction en anglais, a revu toutes les références et a fourni la photo de couverture. Une membre du comité formation a contribué à la révision des documents et de la traduction.



Plusieurs municipalités ont adopté en 2016 une résolution basée sur ce modèle.

Affiche pour les municipalités

L'affiche *Rendre nos municipalités plus accueillantes pour les mères qui allaitent*, partie intégrante de la trousse pour les municipalités, a été conçue en 2015 avant la rédaction du modèle de résolution. Le texte de cette affiche doit être révisé afin de renforcer le préambule de la résolution et de faire ressortir les cinq étapes. Les membres du comité visibilité ont identifié les modifications à faire.



Dépliant sur les environnements favorables à l'allaitement

Ce dépliant a été réalisé par le comité visibilité en 2015. Le stock étant épuisé, les membres du comité ont amorcé la révision de ce document avant sa réimpression.

Dofi *Sans financement récurrent, le MAQ peine à maintenir son offre de service d'une année sur l'autre. C'est vrai pour les mises à jour du site web, mais encore plus pour l'impression de documents, à cause des coûts.*

9. Autres réalisations

Campagne de sociofinancement du comité formation

Le comité visibilité a poursuivi la diffusion de la campagne de sociofinancement du comité formation et a procédé aux remerciements des donateurs.

Dofi *De nombreux projets s'inscrivent dans le mandat de plus d'un comité. C'est au conseil d'administration qu'incombe la responsabilité d'assurer une harmonisation des différents projets. Pour cela, un lien étroit entre chaque comité doit être maintenu en tout temps.*

Trousse pour le recrutement de membres partenaires

Deux membres du comité visibilité ont commencé la rédaction d'un document pour inciter les différentes organisations visées à devenir membre partenaire du MAQ.

Entrevue avec des étudiantes

Des étudiantes en communication du Cégep Garneau devaient réaliser une entrevue filmée sur un sujet à polémique : elles ont choisi l'allaitement en public. L'entrevue s'est faite par Skype avec une membre du comité visibilité.

10. Financement

Le comité visibilité a demandé un financement à même le budget discrétionnaire de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique pour la réédition des outils de promotion du MAQ. Ce fonds servira à l'embauche d'une chargée de projet pour la mise à jour des outils, au financement de la réimpression des documents et à leur expédition aux membres partenaires pour une diffusion à travers le Québec.

C. Objectifs pour 2016-2017***Site web***

- Publier régulièrement des nouvelles connexes à la mission du MAQ
- Mettre à jour le répertoire des différentes initiatives pour identifier les lieux où les femmes qui ont besoin d'allaiter sont les bienvenues
- Transférer le répertoire de la liste des groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement du Québec (GOESA) au ministère de la Santé et des Services sociaux et insérer un lien sur le site du MAQ

Bibliothèque virtuelle

- Insérer les nouveaux documents proposés
- Créer de nouvelles collections, au besoin
- Vérifier la version et les liens des documents au deux ans

Réseaux sociaux

- Créer un comité consultatif que les membres du comité visibilité pourront contacter pour avoir leur avis sur la pertinence de diffusion de certaines nouvelles en allaitement
- Continuer à alimenter la page Facebook
- Faire la veille sur Twitter et envoyer des micromessages

Outils de promotion du MAQ (selon le financement)

- Réviser et réimprimer les outils de promotion
 - Cartes de visite
 - Cartes postales de présentation de l'organisme
 - Signets pour la promotion de la bibliothèque virtuelle
 - Dépliants sur les environnements favorables à l'allaitement
 - Affiches pour inciter les municipalités à devenir plus accueillantes envers les femmes qui allaitent
 - Bannière déroulante aux couleurs du MAQ pour les conférences et autres événements

Banque de photo

- Terminer l'étiquetage des photos
- Rendre la banque de photos utilisable par l'ensemble des comités du MAQ
- Trouver de nouvelles photos

Trousse pour le recrutement de membres partenaires

- Compléter un ensemble de documents pour présenter le MAQ aux membres partenaires potentielles



{Pascale Gauthier, photographe}

IX. RAPPORT DU COMITÉ FORMATION

A. Présentation

1. Fondements

Le comité formation est un comité de projet à long terme créé en novembre 2010.

2. Mandat

Le mandat du comité formation est d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé de la province, et ce, à travers le contenu initial de leur programme de formation.

3. Composition

Au 31 mars 2017, le comité formation était composé de huit membres :

- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP, coresponsable du comité formation
 - Chercheure principale, projet de recherche et évaluation pour Alive and Thrive (avec Université de Sherbrooke)
 - Conseillère en nutrition pour l'Afrique de l'Ouest à Save the Children, É.-U.
- **Julie Lauzière**, MSc, DtP, coresponsable du comité formation, cofondatrice du MAQ
 - Étudiante au doctorat, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke
 - Coautrice du livre *Biologie de l'allaitement – Le lait, le sein, le geste* (PUQ 2006)
- **Bénédicte Fontaine-Bisson**, PhD, DtP, lien entre le comité formation et le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé
 - Professeure agrégée, École des sciences de la nutrition, Université d'Ottawa
- **Micheline Beaudry**, PhD, MNS, DtP, cofondatrice du MAQ
 - Professeure retraitée de nutrition publique, Université Laval
 - Coautrice du livre *Biologie de l'allaitement – Le lait, le sein, le geste* (PUQ 2006)
- **Marion Gayard**, MS, Pharm. D
 - Professionnelle de recherche de niveau II, Université de Sherbrooke
- **Sylvie Chiasson**, MA
 - Coautrice du livre *Biologie de l'allaitement – Le lait, le sein, le geste* (PUQ 2006)
- **Laura Rosa Pascual**, MD (Argentine), PhD, IBCLC
 - Agente de formation, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- **Jacqueline Wassef**, MPH, DtP, administratrice
 - Candidate au doctorat, École de santé publique, Université de Montréal
- **Myrtha Traoré**, BSc, biochimiste, administratrice
 - Étudiante à la maîtrise, département de nutrition, Université de Montréal

Au cours de l'année, ce comité a accueilli une nouvelle membre (Bénédicte Fontaine-Bisson) qui s'est intégrée rapidement et facilement au groupe et a grandement contribué à ce que ce comité puisse continuer de satisfaire à ses engagements.



Isabelle Michaud-Létourneau



Julie Lauzière



Bénédicte Fontaine-Bisson



Micheline Beaudry



Marion Gayard



Sylvie Chiasson



Laura Rosa Pascual



Jacqueline Wassef



Myrtha Traoré

Au cours de la même période, trois membres ayant fait d'importantes contributions pendant leur service ont dû se retirer :

- **Isabelle Chartier**, MSc, inf.
 - Étudiante de 2^e cycle en santé mondiale
 - Tutrice clinique, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
- **Juliette Le Roy**, MD (France), IBCLC
 - Représentante et coordonnatrice d'Entraide Naturo-Lait (Québec), membre partenaire du MAQ
 - Étudiante à la maîtrise, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke

B. Réalisations

1. Rencontres du comité

Les membres du comité se sont réunies à 12 reprises, dont 11 en cyberconférence et une en présentiel. Diverses rencontres de sous-groupes et de nombreux échanges par courriel ont aussi eu lieu.

2. Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec

Objectifs et déroulement

La principale réalisation du comité formation cette année est sans conteste la tenue du colloque le 29 avril 2016⁵. Après des années de préparation, et dans une optique de rapprochement et de soutien

⁵ Programme en annexe

à toutes les mères, ce colloque a regroupé des responsables de formation de sept professions de la santé provenant de six établissements universitaires québécois et d'un Cégep, des représentantes de quatre ordres professionnels et quelques invitées de diverses instances du réseau de la santé et des services sociaux, et de deux universités hors Québec, pour un total de 48 participantes.

Il a permis de

- réfléchir ensemble sur le sujet et développer l'intérêt des participantes pour améliorer leur programme en la matière,
- mieux comprendre les enjeux auxquels elles font face pour intégrer les contenus suggérés,
- élaborer un plan d'action pour améliorer cette formation, et ce, dans un contexte interprofessionnel.



Décrit par plusieurs participantes comme un « moment historique », le colloque a été un événement rassembleur. Des plans d'action stratégiques ciblant divers aspects de la problématique ont été ébauchés et plusieurs participantes ont manifesté leur intérêt pour poursuivre l'action sur la formation des futures professionnelles de la santé en matière d'allaitement. Elles sont regroupées dans le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé dont les membres proviennent de sept professions de la santé, neuf établissements d'enseignement, et un ordre professionnel.

La contribution théâtrale de la troupe Parminou en début du colloque a été remarquée. Une capsule théâtrale sur mesure d'environ 40 minutes avait été créée par la dramaturge Hélène Desperrier et la scénographe Cybel St-Pierre de l'équipe Parminou, avec Isabelle Chartier et le soutien de plusieurs membres du comité formation. À travers des exemples concrets, et parfois touchants, cette intervention théâtrale a réussi à sensibiliser les participantes à quelques aspects de la problématique du manque de formation et de collaboration interdisciplinaire pour un soutien pertinent aux femmes qui souhaitent allaiter. Cette entrée en matière a également déclenché une dynamique de réflexion et d'action qui fut ressentie tout au long de la journée.

Outre le travail des membres du comité, les personnes et organisations suivantes ont contribué de façon importante à la réalisation du colloque par leur soutien financier ou logistique : les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les donateurs à la campagne de sociofinancement et l'Université de Sherbrooke.

Les résultats de l'évaluation remplie par les participantes confirment que le colloque a atteint ses objectifs. Le principal défi est maintenant d'en assurer le suivi en vue de la transformation éventuelle des curriculums de formation des diverses professionnelles de la santé. C'est la mission que se sont donnée les membres du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé.

Tous les efforts déployés par les membres du comité formation au cours de l'année 2016-2017 visaient à assurer le succès dudit colloque de même que son suivi. Suivent quelques exemples d'autres réalisations du comité dans ce contexte.



{Photo : MAQ}

{Comité formation la veille du colloque – 28 avril 2016}

Site web

Un site web fut créé expressément pour le colloque afin de faciliter la transmission de l'information tant sur le contenu que sur le plan organisationnel, y compris l'inscription des participantes. <http://www.allaiterauquebec.org/formation/>

Infolettres

Deux infolettres ont été distribuées au cours de l'année 2016-2017 à la liste complète de plus de 160 contacts, représentant plus de 50 institutions ou groupes différents, particulièrement dans les universités et cégeps de la province. Elles ont permis de partager les principaux résultats du colloque. Des communications plus élaborées ont aussi été envoyées à toutes les participantes au colloque.

Campagne de sociofinancement – février-avril 2016

Une campagne de sociofinancement réalisée sur la plateforme Indiegogo a permis d'obtenir du financement pour la prestation de la troupe de théâtre Parminou. Grâce aux efforts de deux membres du comité formation, la création d'une vidéo très créative a mené au lancement de la campagne deux mois avant le colloque. Avec l'aide du comité visibilité, elle a été largement diffusée, en particulier sur les médias sociaux.



Rapport du colloque

À partir des résumés des diverses interventions au cours de la journée du colloque et des résultats des échanges en ateliers et en plénières, le comité a préparé un rapport du colloque (60 pages) qui fut distribué en octobre à toutes les participantes de même qu'aux conférencières.

Autres réalisations autour du colloque

Au cours de l'année 2016-2017, diverses autres activités ont été réalisées autour du colloque, par exemple :

- Utilisation de diverses stratégies de communication pour maintenir le contact avec les répondantes déjà identifiées (par exemple : site web, messages par courriel, appels téléphoniques, rencontres en personne);
- Recherches pour identifier des alliées dans les établissements de formation concernés et rencontres avec ces personnes;
- Réseautage avec des personnes intéressées à la formation en allaitement des futures professionnelles de la santé;
- Exploration des suites à donner au colloque, par exemple, la création de communautés de pratique ou d'initiatives à impact collectif.

3. Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé

Le groupe stratégique formé au colloque pour en assurer le suivi s'est rencontré à deux reprises. La première rencontre en personne a eu lieu le 28 novembre 2016. Avec le soutien de quelques personnes du comité formation, les membres présentes y ont entamé leur réflexion sur le mandat du groupe stratégique et ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'action pour les 6 à 12 prochains mois. Bien que toutes les membres du groupe n'aient pu y assister, il y eut une très belle représentation des diverses institutions et professions en santé. Trois sous-groupes se sont formés lors de la deuxième rencontre tenue le 16 mars 2017 : (i) financement; (ii) référentiel de compétences; (iii) présentation et plaidoyer. Le travail s'organise et le comité formation assure un certain soutien pendant cette transition.

4. Demandes de subvention

Le comité a remis aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) le rapport final associé à la subvention obtenue en 2014 pour le colloque. Par ailleurs, au cours de l'année, le comité a été informé que les deux nouvelles demandes de financement soumises en 2015-2016 n'avaient pas été retenues par les organismes subventionnaires (IRSC). À l'avenir, le comité prévoit plutôt appuyer le Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé dans ses propres demandes de subvention.

5. Visite de l'hôpital Brome Missisquoi Perkins, premier établissement IAB au Canada

Le 2 novembre 2016, le comité s'est déplacé à Cowansville pour visiter le premier établissement désigné *Ami des bébés* au Canada (de l'Initiative des amis des bébés – IAB), l'hôpital Brome Missisquoi Perkins à Cowansville. Cet établissement a été certifié IAB de nouveau à deux reprises depuis ses débuts, pour cumuler 15 ans d'expérience. La préoccupation première pour le soutien aux mères et à leur famille, ainsi que le témoignage de l'équipe sur l'organisation soutenant ce climat et sur les besoins de formation détectés chez les professionnelles de la santé, est venue renforcer les préoccupations qui guident le travail du comité formation. Suite à cette visite, le comité souhaite aussi connaître les défis que pose un plus grand centre en visitant un hôpital universitaire IAB.

6. Préparation de deux publications scientifiques

Au cours de cette année, deux publications scientifiques ont été amorcées. Une première explore les barrières et facilitateurs perçus pour rehausser la formation dans les programmes en santé. Elle s'appuie notamment sur les données recueillies en 2015-2016 par le biais de groupes de discussion focalisés auprès de professeures et d'étudiantes des programmes de formation en santé dans trois universités québécoises (Québec, Montréal, Sherbrooke) et à l'Université d'Ottawa. Il s'agissait de mieux appréhender les défis liés à l'intégration de changements dans ces programmes. Cette première identification des barrières et facteurs facilitateurs a permis d'approfondir la réflexion sur le sujet pendant le colloque. Les résultats aideront à influencer adéquatement la mise à l'agenda des changements souhaités pour rehausser la formation en allaitement.

Une deuxième publication en préparation porte sur le processus de mise à l'agenda des changements souhaités dans les programmes de formation et repose sur l'ensemble des travaux menés par le comité formation depuis ses débuts. Le tout s'insère dans le plus grand projet de recherche-action proposé aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Cela marque aussi le début d'une collaboration entre le comité formation et l'Université d'Ottawa.

7. Participation au projet de recherche sur les objectifs minimaux de formation des futures professionnelles en matière d'allaitement

Le comité formation a poursuivi son soutien à l'étude menée par Myrtha Traoré dans le cadre de sa maîtrise en nutrition, sous la supervision de Pre Isabelle Gaboury (Université de Sherbrooke) et Pr Malek Batal (Université de Montréal). Le mémoire de maîtrise a été déposé et évalué. Ce projet vise l'obtention d'un consensus d'expertes sur des objectifs transversaux et minimaux en allaitement à atteindre pour la formation initiale des professionnelles de la santé. Il s'agit de la première étape d'un projet dont l'objectif ultime est la création d'un référentiel de compétences en allaitement pour toutes les professionnelles de la santé.

8. Représentations

Participation à la conférence Sparking Population Health Solutions à Ottawa

Le comité formation du MAQ, représenté par Isabelle Michaud-Létourneau, a participé à la conférence *Sparking Population Health Solutions* le 27 avril 2016 à Ottawa. L'Institut de la santé publique et des populations des IRSC était l'hôte de ce sommet qui s'est déroulé du 25 au 28 avril 2016. Dans la présentation intitulée *Improving Health Professionals' Initial Training on Breastfeeding in Québec : Insights on the Framing of the Issue and Agenda Setting*, Isabelle a situé le travail du comité sur la formation initiale en allaitement des professionnelles de la santé au Québec dans un cadre de mise à l'agenda du processus politique. À travers cette participation, le comité espérait partager ses activités et ses réalisations avec les chercheurs et les intervenants en santé publique et ainsi faire rayonner l'expérience québécoise partout au Canada.

Participation à une rencontre de Policy Sciences Annual Institute

Isabelle Michaud-Létourneau et Jacqueline Wassef ont présenté l'expérience du comité formation à un colloque de la Society of Policy Scientists qui s'est tenu du 27 au 29 octobre 2016 au Claremont McKenna College en Californie : *Improving Health Professionals' Initial Training and Education in Breastfeeding in the Province of Québec, Canada : Framing as a Collective Impact Initiative*. La présentation fut fort appréciée. Elle a mené à de riches échanges et partages d'expériences au sujet des actions qui sont menées par le comité formation afin d'influencer les étapes du processus politique pour s'assurer que la formation initiale des professionnelles de la santé en matière d'allaitement devienne une priorité dans les milieux universitaires au Québec et au-delà.

Présentation au club de Rotary Val-Bélair, à Québec

Le 8 avril 2016, le comité formation du MAQ a été représenté par Isabelle Michaud-Létourneau lors d'une conférence-déjeuner donnée au club de Rotary Val-Bélair à Québec. Intitulée *Un défi de taille au Québec et à l'international : la formation en allaitement des professionnels de la santé*, la présentation avait pour but de sensibiliser cet auditoire aux enjeux associés à la formation des professionnelles de la santé, étant donné l'engagement des clubs Rotary au Québec et à l'international dans des projets pour améliorer la santé maternelle et infantile. Les échanges suivant la présentation ont été riches et ont permis de partager la campagne de sociofinancement pour le colloque à cet auditoire élargi, ainsi que d'explorer un partenariat potentiel pour des projets futurs.

C. Objectifs pour 2017-2018

Les travaux du comité formation du MAQ visent toujours à améliorer le soutien aux femmes qui allaitent en rehaussant les compétences des futures professionnelles de la santé au Québec. Depuis la formation du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé, le travail du comité vise particulièrement à soutenir ce groupe de travail, ces personnes étant elles-mêmes positionnées dans les institutions ou établissements où doivent s'instaurer des changements de curriculums. Ainsi, en collaboration avec des actrices clés dans les milieux de l'éducation et de la santé, le comité formation aspire à pouvoir intégrer dans les plans stratégiques des unités académiques ou départements concernés la prise en compte des orientations/recommandations en matière de formation initiale en allaitement au moment de la révision de leur curriculum, voire à effectuer ces changements dans leur curriculum s'il est en cours de révision. Le tout vise à atteindre dès que possible des changements dans les curriculums pour améliorer les compétences en allaitement des médecins, infirmières, pharmaciennes, sagefemmes, nutritionnistes, dentistes et chiropraticiennes dans la province de Québec. Ces efforts pourraient même déborder les frontières de la province puisque des actrices en Ontario et au Nouveau-Brunswick y participent.

L'appui fourni par le comité formation pourra comprendre l'aide à la préparation de demandes de subventions, la participation aux projets de recherche-action qui y seront associés, et ce, en étant toujours guidé par la mission du MAQ, par l'esprit de l'*Initiative des amis des bébés* (IAB) et par l'approche de l'impact collectif qui est proposée pour fournir un cadre d'action pour une transformation.

Par ailleurs, le comité souhaite visiter et explorer l'expérience d'un établissement universitaire certifié IAB, tel que le Centre hospitalier de St. Mary, de façon à appréhender d'autres dimensions des besoins de formation des professionnelles de la santé pour un meilleur soutien aux femmes qui souhaitent allaiter.



{Photo : José Cristi}

{Réunion des membres du comité formation – 11 juillet 2016}

X. RAPPORT DU COMITÉ COMMUNICATION DE PLAIDOYER

A. Présentation

1. Fondements

Le comité communication de plaidoyer est un comité de projet à long terme qui a été créé en novembre 2010.

Lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2016, le MAQ s'est engagé à poursuivre les activités d'INFACT Québec qui entrent dans son mandat. Dans ce contexte, le comité communication de plaidoyer a modifié son mandat pour y intégrer les activités liées au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code). Jusque-là, les demandes concernant le Code avaient été transmises à INFACT Québec, selon une entente prise entre les deux organismes lors de la création du MAQ. Ce nouveau mandat a été entériné par le conseil d'administration le 22 mars 2017. L'une des membres du comité communication de plaidoyer, Suzanne Dionne, maintient les liens entre INFACT Canada et le MAQ.

2. Mandat

Organiser des activités de plaidoyer pour rendre les environnements favorables à l'allaitement. Entre autres, faire connaître le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent au réseau de la santé, aux partenaires ainsi qu'à la population en général, l'expliquer et soutenir son application.

3. Composition

Au 31 mars 2017, le comité communication de plaidoyer était composé de cinq membres :

- **Monik St-Pierre**, MSc, responsable du comité communication de plaidoyer
 - Agente de planification, de programmation et de recherche dans l'équipe 0-5 ans de la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
- **Suzanne Dionne**, MD, lien entre le MAQ et INFACT Canada
 - Médecin de famille en CLSC à la retraite
- **Jasmine Fugere**, IBCLC
 - Infirmière clinicienne en périnatalité à l'Hôpital Saint-François d'Assise, CHU de Québec
- **Manon Méthot**, IBCLC
 - Consultante régionale en allaitement, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
 - Consultante en lactation, Clinique d'allaitement, CLSC de Portneuf
- **Line Boutet**, IBCLC
 - Organisatrice et consultante en lactation chez Naissance-Renaissance Estrie, membre partenaire du MAQ

Trois personnes ont quitté le comité au cours de l'exercice :

- Stéphanie Deschênes
- Alexandra Simard
- Marie-Josée Asselin
- Jocelyne Charron-Giguère

Le comité a également bénéficié du soutien ponctuel de Juliette Le Roy, Nicole Pino, Marie-Caroline Bergouignan, Raphaëlle Petitjean et Micheline Beaudry.

B. Réalisations

Les membres du comité communication de plaidoyer n'ont pas eu l'occasion de tenir de réunion cette année. Cependant, de nombreux courriels ont été échangés pour tenter d'organiser le visionnement du film *Tigers* dans plusieurs salles de cinéma du Québec. Son visionnement contribuerait à sensibiliser la population à l'importance de respecter le Code et d'encadrer la pratique des fabricants et distributeurs de préparations commerciales pour nourrissons.

Ce film de 90 minutes en anglais, dirigé par Davis Tanovic, a été présenté pour la première fois au *Festival international de films de Toronto* en 2014. Il relate l'histoire vraie d'un représentant pharmaceutique du Pakistan travaillant pour une multinationale qui produit et commercialise des préparations pour nourrissons. Lorsque ce représentant réalise que les pratiques de cette compagnie bien connue mondialement créent un immense tort à la santé des femmes et des enfants de son pays, il la dénonce haut et fort auprès des autorités internationales au risque de sa vie et de celle de sa famille.

Au cours de la dernière année, plusieurs obstacles se sont dressés sur la route pour organiser la venue de ce film, tout particulièrement pour ce qui a trait au sous-titrage en français. Des sous-titres ont été réalisés par une équipe suisse et ne semblent pas être autorisés officiellement. Ils ne sont pas intégrés au film et nécessitent un appareil de projection synchronisée qui est disponible en Europe, mais apparemment inexistant au Québec. De plus, le film n'a pas encore obtenu les permissions nécessaires pour son lancement officiel. Il peut donc être visionné uniquement dans le cadre d'un festival ou lors d'une séance privée.

Les membres du comité sont à la recherche de solutions.



C. Objectifs pour 2017-2018

1. Organiser la projection du film Tigers

- Trouver du financement afin de procéder au sous-titrage du film en français et à leur intégration;
- Trouver du financement pour soutenir la projection du film dans plusieurs salles au Québec et coordonner la réalisation du projet.

2. Identifier des personnes au sein du comité

- Répondre aux interlocuteurs potentiels sur des questions concernant le Code;
- Réagir aux événements, publicités ou messages qui contreviennent au Code, dans la mesure du possible.



{Photo : Sophie Lesiège}

XI. RAPPORT DU COMITÉ BANQUE DE LAIT

A. Présentation

1. Fondements

Le comité banque de lait a été créé le 18 février 2013 afin de mettre en œuvre une campagne visant à accélérer l'ouverture d'une banque de lait maternel au Québec. Son mandat a ensuite évolué avec l'avancement du dossier.

2. Mandat

Promouvoir la mise en œuvre des recommandations émises dans le mémoire du MAQ *Implantation d'une banque de lait maternel au Québec – Enjeux et recommandations*, présenté en avril 2013 aux membres de la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le *Projet de loi n° 29 Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance*.



3. Composition

Au 31 mars 2017, le comité banque de lait était composé de cinq personnes :

- **Nicole Pino**, responsable du comité banque de lait, membre du comité visibilité, cofondatrice du MAQ
 - Représentante et co-coordonnatrice du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), membre partenaire du MAQ
- **Marie-Caroline Bergouignan**, IBCLC, administratrice, lien avec le comité communication de plaidoyer
 - Consultante en lactation en pratique privée
 - Consultante en lactation et formatrice pour CALM (groupe d'entraide en allaitement), Alternative Naissance, Douceurs et Petits poids, La Source en soi
- **Sandy Delisle**
 - Bénévole en allaitement
- **Thien Sa Hoang**
 - Étudiante en pharmacie
- **Annie Lamoussenerie**
 - Nutritionniste

B. Réalisations

Le comité était inactif depuis 2013. Avec l'annonce que la banque de lait était en péril, la volonté de relancer ce comité a été exprimée par les membres présentes à l'assemblée générale annuelle en mai 2016. De nouvelles membres se sont inscrites au cours de l'exercice, grâce à l'ajout de ce comité sur le formulaire d'adhésion des membres.

Des échanges avec Héma-Québec ont permis d'apprendre que la banque de lait était en expansion. Dorénavant, n'importe quelle personne allaitante de Montréal ou Québec peut donner son lait. Jusque-là, seulement les femmes ayant accouché dans des centres hospitaliers partenaires et ayant fait des démarches pour faire le don de sang de cordon étaient admissibles. Héma-Québec compte éventuellement élargir cette offre à d'autres régions.

Il y a également eu des échanges de courriel entre les membres du comité pour redéfinir le mandat du comité. Cependant, le comité est redevenu inactif en cours d'année.

Dofi *Rendre les environnements favorables à l'allaitement, c'est agir sur de nombreux aspects de notre société, dans des domaines très diversifiés (formation des professionnels, encadrement légal, éducation de la population, sensibilisation des employeurs, aménagements des lieux publics, etc.). L'expertise du MAQ serait certainement utile à l'amélioration de nombreux environnements. Cependant, les ressources humaines et financières étant limitées, le MAQ ne peut répondre efficacement à toutes les demandes.*

C. Objectifs pour 2017-2018

- Dynamiser le comité
- Rédiger une position sur le partage du lait
- Vérifier l'accessibilité sur le terrain du lait de donneuse.



{Photo : Karine Roy}

XII. RAPPORT FINANCIER

A. Faits saillants

Le MAQ ne bénéficie d'**aucun financement récurrent en appui à la réalisation de sa mission globale**. En aout 2016, il a été reconnu admissible au *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Cependant, compte tenu des disponibilités budgétaires, le MAQ n'a reçu aucun soutien financier. Une nouvelle demande a été déposée pour l'exercice 2017-2018.

Do fi *Si le MAQ fonctionne sur une base majoritairement bénévole et que certains projets bénéficient d'un financement ciblé, il n'en est pas de même pour son administration. Or, le MAQ a besoin de soutien financier pour assurer les nombreuses tâches administratives et permettre un fonctionnement fluide et efficace de l'organisme (mise à jour la liste des membres, envoi des infolettres, insertion des nouvelles sur le site web, réponse aux courriels, etc.).*

Depuis sa création, le MAQ cherche des sources de financement alternatives. Cependant, les financements obtenus ne sont pas récurrents et sont généralement dédiés à des projets particuliers. Au cours de l'exercice, le MAQ a obtenu des fonds grâce

- à la poursuite de la campagne de sociofinancement pour le colloque organisé par le comité formation (400 \$ au cours de l'exercice, 1 600 \$ pour la durée totale de la campagne),
- à un financement discrétionnaire pour la refonte du site web, octroyé par Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique (6 000 \$)
- à une première campagne de don auprès des membres (460 \$),
- au transfert des fonds d'INFACT Québec qui, lors de sa liquidation, a désigné le MAQ comme bénéficiaire de ses avoirs (2 280 \$).

Le 24 avril 2016. Le comité formation a tenu un **Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement au Québec**. Ce colloque a été financé grâce à des fonds obtenus lors de l'exercice précédent et affectés à cet usage. Les fonds disponibles en fin d'exercice sont affectés aux travaux à venir du comité formation.

Le 28 mars 2017, le comité visibilité a mis en ligne son **nouveau site web**, mais sans l'espace membre destiné à simplifier la gestion des membres. Une partie du financement avait été octroyé lors de l'exercice précédent et avait été affecté à cet usage. Les fonds disponibles en fin d'exercice sont affectés à la finalisation de l'espace membre.

Au cours de cet exercice, les mises à jour de la **bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement** ont été faites bénévolement. Des mises à jour plus conséquentes sont prévues lors des deux prochains exercices ; des fonds sont réservés à cet effet.

B. État des résultats au 31 mars 2017

1. Produits et charges

	<i>2017</i>	<i>2016</i>
PRODUITS	\$	\$
Financements ponctuels	6 000	9 000
Dons	860	1 605
Inscriptions conférence	310	1 331
Revenus d'intérêts	0	0
Produits divers	2 280	1
	9 450	11 937
CHARGES	\$	\$
Frais de promotion et de représentation	190	28
Projets des comités	7 165	7 138
Frais de réunions	384	97
Frais de déplacement	0	0
Frais de bureau	25	139
Honoraires contractuels	4 675	18 106
Honoraires professionnels	0	0
Assurance et taxes	34	34
Frais divers	100	352
	12 574	25 894
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(3 124) \$	(13 957) \$

2. Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé sont détaillés.

Conférence annuelle (comité création d'évènement)

	MAQ	INFACT Qc	Total
PRODUITS	\$	\$	\$
Inscriptions	310	-	310
	310	-	310
CHARGES	\$	\$	\$
Réalisation du projet	119	200	319
	119	200	319
Résultats 2016-2017	191 \$	(200) \$	(9) \$

**Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de la santé
en matière d'allaitement au Québec (comité formation)**

	MAQ	IRSC (note 5)	Total
PRODUITS	\$	\$	\$
Campagne de sociofinancement	400	–	400
	400	–	400
CHARGES	\$	\$	\$
Réalisation du projet	2 131	5 029	7 160
Frais financiers sur les dons	39	–	39
	2 170	5 029	7 199
FONDS DISPONIBLES	\$	\$	\$
Actifs affectés au 31 mars 2016	3 325	5 029	8 354
Résultats 2016-2017	(1 770)	(5 029)	(6 799)
Fonds non utilisés	1 555 \$	0 \$	1 555 \$

Refonte du site web (comité visibilité)

	MAQ
PRODUITS	\$
Financement ponctuel	6 000
	6 000
CHARGES	\$
Rémunération	1 875
Réalisation du projet	4 915
Frais de promotion et de représentation	19
	6 809
FONDS DISPONIBLES	\$
Actifs affectés au 31 mars 2016	2 000
Résultats 2016-2017	(809)
Fonds non utilisés	1 191 \$

3. État de l'évolution des actifs nets

	2017		2016	
	Affectés	\$ Non affectés	\$ Total	\$ Total
Solde au début	7 325	5 324	12 649	26 606
Excédent (déficit) des produits sur les charges		(3 124)	(3 124)	(13 957)
Affectation de l'exercice	(3 080)	3 080		
Solde à la fin	4 245 \$	5 280 \$	9 525 \$	12 649 \$

4. Bilan

	2017	\$	2016	\$
ACTIF				
Actifs à court terme				
Encaisse	10 764		10 405	
À recevoir	–		3 464	
	10 764		13 869	
Autres actifs				
Parts de qualification Desjardins	5		5	
	5		5	
	10 769	\$	13 874	\$
PASSIF				
Passif à court terme				
Comptes fournisseurs	1 244		1 225	
Avances	–		–	
	1 244		1 225	
ACTIFS NETS				
Affectés	4 245		7 325	
Non affectés	5 279		5 324	
	9 525		12 649	
	10 768	\$	13 874	\$

5. Notes afférentes aux états financiers

1 – Secteur d'activité

Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) est un organisme communautaire qui veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

2 – Forme juridique

Le MAQ a été constitué le 12 novembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens du Mouvement allaitement du Québec, précédemment enregistré sous le numéro 3367227967. La gestion du MAQ est confiée à un conseil d'administration composé de sept membres élues lors d'une assemblée des membres.

3 – Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

4 – Actifs nets affectés

Les fonds précédemment affectés pour la tenue du colloque du comité formation et pour la refonte du site web ont été réduits du montant correspondant aux dépenses engagées au cours de l'exercice. Le fonds affecté à la mise à jour de la bibliothèque virtuelle a été revu selon les besoins estimés pour les deux exercices à venir.

Conformément à la résolution adoptée le 26 avril 2017 par le conseil d'administration, les actifs nets affectés ont été diminués de 3 080 \$. Les fonds affectés sont :

- 1 500 \$ pour la mise à jour de la bibliothèque virtuelle;
- 1 550 \$ pour la tenue du colloque organisé par le Comité formation le 29 avril 2016;
- 1 190 \$ pour la refonte du site web.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5 – Financement IRSC

L'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC) avait octroyé un financement au comité formation pour l'organisation d'un colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement au Québec. Ce fonds a été géré par l'Université de Sherbrooke et n'a pas été intégré aux états des résultats et au bilan. Il apparaît dans les résultats du projet auquel il a été attribué, et ce, uniquement à des fins d'information.

6 – Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'association dépend entièrement des services des membres à titre bénévole. Étant donné la difficulté d'établir la valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

C. Budget 2017-2018

1. Cotisation des membres

Un projet de cotisation des membres sera soumis lors de l'assemblée générale annuelle. Selon la résolution qui sera prise par les membres présentes, l'un ou l'autre des budgets sera déposé à l'assemblée :

- Budget 1 : sans cotisation des membres;
- Budget 2 : avec une cotisation annuelle de 20 \$ pour les membres individuelles et de 50 \$ pour les membres partenaires.

2. Produits et charges

Les produits qui sont pris en compte sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et dont la réception est raisonnablement assurée.

	Budget 1	Budget 2	Résultats
	2017-2018	2017-2018	2016-2017
PRODUITS	\$	\$	\$
Financements ponctuels	2 000	2 000	6 000
Dons	500	500	860
Inscriptions conférence	900	600	310
Cotisations des membres	0	3 000	0
Revenus d'intérêts	0	0	0
Produits divers	0	0	2 280
	3 400	6 100	9 450
CHARGES	\$	\$	\$
Frais de promotion et de représentation	165	165	28
Projets des comités	3 885	4 375	7 138
Frais de réunions	410	410	97
Frais de déplacement	0	0	0
Frais de bureau	230	230	139
Honoraires contractuels	6 125	8 125	18 106
Honoraires professionnels	0	0	0
Assurance et taxes	35	35	34
Frais divers	80	130	352
	10 930	13 470	25 894
Excédent (déficit)			
des produits sur les charges	(7 530) \$	(7 370) \$	(16 444) \$

3. Budget par projet

Seuls les projets qui bénéficient d'un financement ciblé sont détaillés.

Conférence annuelle (comité création d'évènements)

	Budget 1 2017-2018	Budget 2 2017-2018
PRODUITS	\$	\$
Inscriptions	900	600
	900	600
CHARGES	\$	\$
Réalisation du projet	875	875
Frais sur inscription	30	20
	905	895



Chaque année, le MAQ organise une conférence sur un sujet connexe à sa mission, c'est-à-dire sur un des environnements de l'allaitement. Cette approche est spécifique au MAQ, peu de formations sont données sous cet angle. Un prix d'entrée excessif est un frein à la participation et, par conséquent, limiterait l'impact de ces conférences auprès des professionnels et des bénévoles en contact avec les femmes allaitantes.

Pour ces conférences, le MAQ a choisi de ne pas demander de participation financière à ses bénévoles, mais de les considérer comme des activités de récompense.

Refonte du site web (comité visibilité)

Une partie du financement sera affecté le 31 mars 2018 aux dépenses liées à l'hébergement et au nom de domaine jusqu'en mars 2019.

	Budget 1 2017-2018	Budget 2 2017-2018
CHARGES	\$	\$
Honoraires contractuels	200	200
Réalisation du projet	675	1 175
Frais de promotion et de représentation	165	165
	1 040	1 540
FONDS DISPONIBLES	\$	\$
Actifs affectés au 31 mars 2017	1 190	1 190
Actifs à affecter au 31 mars 2018	(150)	(150)
	1 040	1 040

Mise à jour et impression des outils de promotion (comité visibilité)

Ce projet est conditionnel à l'obtention du financement demandé.

Budget 1&2 2017-2018	
PRODUITS	
	\$
Financement ponctuel	2 000
	2 000
CHARGES	
	\$
Honoraires contractuels	1 100
Réalisation du projet	750
Frais de bureau (expédition)	150
	2 000

4. Évolution des actifs nets attendue

	Budget 1		2018		2017	
	Affectés	\$	Non affectés	\$	Total	\$
Solde au début	4 245		5 280		9 525	
Excédent (déficit) des produits sur les charges			(7 530)		(7 530)	
Affectation de l'exercice	(3 330)		3 330			
Solde à la fin	915	\$	1 080	\$	1 995	\$

	Budget 2		2018		2017	
	Affectés	\$	Non affectés	\$	Total	\$
Solde au début	4 245		5 280		9 525	
Excédent (déficit) des produits sur les charges			(7 370)		(7 370)	
Affectation de l'exercice	(3 330)		3 330			
Solde à la fin	915	\$	1 240	\$	2 155	\$

DoFi Dans le contexte économique actuel, il est plus facile de trouver du financement pour un projet précis que pour l'administration générale, et ce, autant auprès des subventionnaires publics, des fondations, des partenaires privés que par le biais de campagne de sociofinancement. Or, autant pour assurer une saine gestion administrative et financière que pour assurer la cohésion des actions entreprises par les différents comités de travail, le conseil d'administration du MAQ a besoin du soutien d'une coordonnatrice.

XIII. REMERCIEMENTS

Merci à **Nathalie Lévesque**, répondante en allaitement et coordonnatrice de l'implantation de l'*Initiative des amis des bébés* (IAB) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec, pour sa disponibilité et ses conseils sur certains projets du MAQ. À plusieurs reprises, elle a relayé des demandes du MAQ aux répondantes régionales en allaitement.

Merci à **Dr Paul Grand'Maison**, directeur du Bureau des relations internationales à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Depuis déjà quelques années, il partage généreusement son expérience et ses idées novatrices et aide le comité formation à engager les médecins et autres professionnelles de la santé dans un processus de responsabilité professionnelle relié à leur formation en matière d'allaitement. Dr Grand'Maison a prononcé la conférence d'ouverture du colloque et en a animé la clôture, contribuant grandement au succès du colloque.

Merci à **Dre Paule Lebel**, MD, MSc, CSPQ, FRCPC, professeure à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Dre Lebel pilote depuis plusieurs années une expérience interuniversitaire et interprofessionnelle de développement professoral continu menant à une transformation de l'enseignement en soins aux personnes âgées, surtout à domicile et en hébergement. Étant donné la similarité des processus requis pour modifier les curriculums pour l'allaitement, Dre Lebel a généreusement accepté de partager son expérience au colloque et d'y coanimer les échanges ayant trait à ces processus, contribuant grandement à les démystifier.

Merci à **Louise Dumas**, professeure-chercheure honoraire associée au département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais, maitre-évaluatrice pour l'*Initiative des amis des bébés* (IAB), Comité canadien pour l'allaitement et comité IAB du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Mme Dumas a prononcé une conférence fort appréciée dans le cadre du colloque.

Merci à **l'équipe du Théâtre Parminou** pour leur participation enthousiaste au projet du colloque. Un merci particulier à Carl Lafontaine, chargé de projets, Hélène Desperrier, dramaturge, Louise Proulx, mettrice en scène, Cybel St-Pierre, scénographe, ainsi qu'aux comédiens Lyne Lefort et Marc-Antoine Larche qui ont si bien rendu le texte.

Merci à **Isabelle Gaboury**, professeure-chercheuse à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke pour son soutien au comité formation au cours des dernières années. Son expertise en changement organisationnel et collaboration interorganisationnelle et interprofessionnelle est d'un précieux recours.

Merci à **Christiane Charest**, chef de service Maternité et Pédiatrie à l'hôpital Brome Missisquoi Perkins, de même qu'à son équipe, pour la chaleureuse réception des membres du comité formation le 2 novembre 2016 et le généreux partage de leur expérience.

Merci aux personnes et organisations qui ont contribué financièrement ou logistiquement à la réussite du colloque :

- Les **Instituts de recherche en santé du Canada** (IRSC) qui ont approuvé, en décembre 2014, la demande de subvention intitulée : *Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de santé au Québec en matière d'allaitement*. Cette demande avait été présentée dans le cadre du concours *Subvention planification et dissémination - Programme d'appui communautaire des Instituts*.
- Le **ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec** pour le financement non récurrent accordé en 2014-2015 par madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, pour soutenir l'organisation du colloque.
- **Toutes les personnes qui ont généreusement contribué à la campagne de sociofinancement** pour la prestation de la troupe de théâtre Parminou lors du colloque.
- L'**Université de Sherbrooke** qui a accueilli la tenue du colloque dans ses locaux.

Merci à **MAM autour de la maternité** et à sa directrice générale Kim Couture de nous avoir accueillies dans ses locaux pour l'assemblée générale annuelle.

Merci à **Carole Dobrich, Rowan Smith et Anne Desgeorges** d'INFACT Québec pour leur participation à l'organisation de la conférence du 24 septembre 2016. Merci à **Michelle Pensa Branco**, IBCLC, Association canadienne des consultantes en lactation et INFACT Canada, et à **Jodine Chase** Breastfeeding Action Committee of Edmonton et Infant Feeding Support for Refugee Children, pour avoir animé gracieusement cette conférence.

Merci au **ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec** pour le financement non récurrent accordé en 2016-2017 par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique pour la refonte du site web du MAQ, ainsi que pour tous les financements ponctuels accordés depuis 2010. Ces contributions sont précieuses.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don volontaire**. Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ.

Merci à **Mamie-Lait**, organisme communautaire en allaitement, membre partenaire du MAQ, qui héberge sans contrepartie le siège social du MAQ.

Merci à **MAM autour de la maternité**, à **Naissance Renaissance Estrie** et au **Regroupement Naissance Renaissance (RNR)** pour avoir permis à leur travailleuse de contribuer au MAQ.

Merci à **Geneviève Coulombe, Julie Lauzière, Isabelle Michaud-Létourneau, Raphaëlle Petitjean, Nicole Pino et Monik St-Pierre** pour l'organisation de leur comité et le leadership qu'elles ont démontré.

Merci à **toutes les photographes** qui partagent généreusement leurs clichés et merci **aux femmes et aux familles** qui acceptent de partager ces moments d'intimité avec le public. Grâce à vous, les documents et le site web du MAQ sont plus vivants.

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et tous les hommes** du Québec qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement, et l'allaitement maternel au cœur de la société.



XIV. ANNEXES

A. Déclaration de principes du MAQ

Seuls les individus et les organisations qui appuient cette déclaration de principes peuvent être membres du MAQ. Ce document a été adopté par les membres du MAQ le 27 novembre 2010.

En devenant membre du Mouvement allaitement du Québec, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

- 1. Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les mères et de tous les enfants, et je travaillerai à protéger, soutenir et promouvoir ce droit.**

J'appuie la *Déclaration Innocenti 2005 – L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant* (la Déclaration) et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles. Ce bref, mais puissant, énoncé sur l'importance globale de l'allaitement et d'une alimentation complémentaire appropriée spécifie les responsabilités qui incombent à toutes les parties (gouvernements, fabricants et distributeurs de produits visés par le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* [le Code], organisations non gouvernementales d'utilité publique, organisations multilatérales et bilatérales et institutions financières internationales) de mettre en œuvre des programmes pour promouvoir, protéger et soutenir l'alimentation optimale des nourrissons et des jeunes enfants.

« Conformément aux principes communément admis des droits de la personne humaine, en particulier ceux énoncés dans la *Convention relative aux droits de l'enfant*, le but visé est de créer un environnement permettant aux mères, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale, qui est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà. Cet objectif suppose un soutien pratique qualifié pour que les nourrissons et les jeunes enfants bénéficient du niveau de santé et de développement le plus élevé possible, comme c'est le droit universellement reconnu de tout enfant. » (Page 2 de la Déclaration, édition 2007).

La Déclaration comprend neuf cibles opérationnelles dont les quatre premières sont reprises de la Déclaration 1990.

1. Désigner un coordonnateur national doté de pouvoirs appropriés et créer un comité national multisectoriel pour la promotion de l'allaitement maternel, composé de représentants des services gouvernementaux compétents, d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles dans le domaine de la santé.
2. Faire en sorte que chaque établissement assurant les prestations de maternité respecte pleinement les dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel énoncées dans la Déclaration commune de l'OMS et de l'UNICEF sur l'allaitement et les services de

maternité. (Protection, encouragement et soutien à l'allaitement maternel. Le rôle spécial des services liés à la maternité.)

3. Mettre en œuvre intégralement les principes et l'objectif du Code et des résolutions pertinentes adoptées ultérieurement par l'Assemblée mondiale de la santé.
4. Promulguer des lois novatrices protégeant le droit des femmes qui travaillent d'allaiter leur enfant et adopter des mesures pour assurer leur application.

La Déclaration comprend de plus cinq cibles opérationnelles supplémentaires tirées de la Stratégie mondiale OMS/UNICEF pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

5. Élaborer, appliquer, suivre et évaluer une politique complète d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans le contexte des politiques et programmes nationaux concernant la nutrition, la santé de l'enfant et la santé reproductive, ainsi que la réduction de la pauvreté.
6. Faire en sorte que le secteur de la santé et les autres secteurs pertinents protègent, encouragent et soutiennent l'allaitement maternel exclusif pendant six mois et la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà, tout en donnant aux femmes l'accès aux moyens nécessaires – dans la famille, dans la communauté et au travail – pour y parvenir.
7. Encourager une alimentation complémentaire adéquate, sécuritaire et appropriée, introduite au moment voulu, tout en poursuivant l'allaitement maternel.
8. Apporter des conseils sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans des situations de difficulté exceptionnelle et sur le soutien dont ont besoin en pareil cas la mère, la famille et les autres personnes qui s'occupent des enfants.
9. Envisager les nouvelles mesures législatives ou autres nécessaires, dans le cadre d'une politique complète d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, pour donner effet aux principes et au but du Code ainsi qu'aux résolutions pertinentes adoptées ultérieurement par l'Assemblée mondiale de la Santé

2. J'appuie les Lignes directrices en allaitement maternel au Québec émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

B. Bref historique

7 avril 2009 : Création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentés tous les acteurs œuvrant rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec.

Été 2009 : Choix du nom : *Mouvement allaitement du Québec*, par un sondage auprès des personnes inscrites sur la liste de diffusion.

1^{er} octobre 2009 : mise en place du comité exécutif provisoire, dont les six membres sont considérées comme étant les cofondatrices du MAQ.

27 novembre 2010 : Établissement des fondements du MAQ lors d'une réunion à laquelle étaient conviées les personnes inscrites sur la liste de diffusion :

- Adoption de la Déclaration de principes
- Création des premiers comités de travail (visibilité, création d'événements, formation, communication de plaidoyer)
- Définition des priorités
- Adhésion des premières membres officielles
- Élection du premier comité exécutif

2 avril 2011 : Immatriculation du MAQ auprès du Registraire des entreprises du Québec pour donner une légitimité au MAQ en attendant l'immatriculation de l'association.

Aout 2012 : Adoption du logo par les membres du comité exécutif.

6 avril 2013 : Adoption de la mission et des stratégies privilégiées par les membres, selon le texte actuellement en vigueur. Un premier énoncé avait été adopté quelques mois plus tôt, mais il ne faisait pas l'unanimité.

12 novembre 2013 : Incorporation du MAQ (obtention des lettres patentes) et radiation de l'immatriculation précédente.

3 mai 2014 : Assemblée de fondation du MAQ, cinq ans après le début de ses activités.

16 mai 2015 : Lancement officiel de la *Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement*.



C. Survol des réalisations de 2016-2017

29 avril 2016	Tenue du <i>Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec</i> (Longueuil), organisé par le comité formation
	Mise en place du Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé
14 mai	Assemblée générale annuelle (Longueuil)
	Lancement du <i>Prix Micheline Beaudry</i>
	Atelier <i>Le site web du MAQ : Pour qui ? Pour quoi ?</i> , organisé par le comité visibilité
Aout	Admission du MAQ au <i>Programme de soutien des organismes communautaires</i> , mais sans obtention de financement
24 septembre	Conférence annuelle du MAQ : <i>L'allaitement en situation d'urgence</i> , animée par Michelle Pensa, IBCLC, et Jodine Chase, coorganisée par le comité création d'évènement et INFACT Québec
	Passage du flambeau d'INFACT Québec au MAQ
Novembre	Lancement du modèle de résolution <i>Rendre votre municipalité plus favorable à l'allaitement : un outil pour y parvenir</i> , réalisé par le comité visibilité en partenariat avec l'ASPQ
	Création de la collection <i>Le Code: le connaître et le mettre en œuvre</i> dans la bibliothèque virtuelle
Décembre	Lancement de la première campagne de don auprès des membres du MAQ
28 mars 2017	Lancement du nouveau site web du MAQ par le comité visibilité

D. Programme du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec



Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement au Québec



- ✓ Réfléchir ensemble sur la formation des futurs professionnels de la santé en matière d'allaitement
- ✓ Mieux comprendre les enjeux dans les établissements de formation
- ✓ Élaborer ensemble un plan d'action stratégique pour améliorer cette formation dans la province

Pour contribuer à améliorer les programmes de formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement, au bénéfice des familles

29 avril 2016
Université de Sherbrooke
Campus de Longueuil



Le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte; il comprend également les autres genres.

Allaitement : une responsabilité de formation et de compétence pour le bien de l'enfant et la mère

Paul Grand'Maison, MD, MSc, FCMFC, FACS, FCRMCC (hon.), CQ

La promotion et le soutien à l'allaitement maternel dépendent d'une multitude d'intervenants, et le rôle des professionnels de la santé, quelle que soit leur discipline, est primordial. Il en découle donc un besoin de les former adéquatement en ce domaine, tant en formation initiale qu'en formation avancée et continue. Assurer cette formation adéquate représente donc une obligation professionnelle ainsi que morale pour nous tous.

Une telle formation doit tenir compte du rôle particulier de chacun, de la cohérence entre les programmes de formation et de l'importance de l'approche interprofessionnelle dans la pratique et la formation. Des compétences minimales sont nécessaires pour tous et ne doivent pas être lapanage de seulement quelques-uns, et ce, tout en reconnaissant que certains professionnels devront démontrer des compétences plus avancées tenant compte de leurs modalités et de leurs niveaux d'intervention. Ces compétences se doivent d'être complémentaires et intégrées aux

corps de compétences de chaque discipline et non isolées de celles-ci.

Dans le domaine de l'allaitement, la formation, la recherche et la pratique professionnelle forment un tout. Certains principes fondamentaux devraient en être le guide, notamment : une planification globale entraînant des actions intégrées et non fragmentées; la mobilisation de toutes les professions de santé pour des actions en complémentarité avec les autres secteurs; une perspective systémique de formation et d'intervention; une approche novatrice, intégrée et efficiente; des actions continues visant la pérennité des impacts; et un engagement envers le droit à l'allaitement.

Pour ce qui est de la formation en allaitement, l'objectif est donc un changement transformationnel majeur auquel tout un chacun doit contribuer. Pouvons-nous rêver? Partageons nos rêves, mais encore mieux, donnons-leur vie.

Louise Dumas, inf., MSN, PhD

L'allaitement est un enjeu de santé publique auquel les professionnels de la santé doivent faire face. Pourtant, peu d'entre nous sont adéquatement outillés pour intervenir auprès des femmes allaitantes. En effet, nous ne sommes pas préparés en formation initiale

qui allaient le soutien professionnel qu'elles sont en droit d'attendre. Pourtant, c'est la très grande majorité des femmes québécoises qui décident d'allaiter. La formation continue offerte par certains employeurs ne suffit pas. Il devient impératif d'agir dès la formation initiale.

Diverses situations cliniques seront présentées en vue de situer l'expérience des mères et des professionnels québécois en comparaison avec les recommandations issues de la littérature scientifique. Ceci devrait permettre de faire progresser notre réflexion sur les

besoins de formation des professionnels de la santé. Est-il possible de recommander une formation interprofessionnelle unique pour le programme initial des professionnels de la santé, laquelle viserait des pratiques professionnelles harmonisées et complémentaires, en vue d'améliorer le soutien professionnel aux femmes allaitantes au Québec? Est-ce souhaitable?

Réfléchissons ensemble, et sans plus attendre, aux meilleures stratégies en vue de faire reconnaître une formation plus pertinente.

Transformer l'enseignement des soins aux personnes âgées pour atteindre une formation interprofessionnelle : exploration de la démarche d'une expérience réussie

Paule Lebel, MD, MSc, CSPQ, FRCPC
Avec la collaboration de Isabelle Michaud-Létourneau, PhD, MPH, DTP

Face aux importants changements démographiques dans notre société, il y a eu une prise de conscience dans diverses professions de la nécessité de mieux adapter les soins et services pour le bien-être d'une population vieillissante. Cela demandait de repenser l'enseignement pour former les nouvelles générations de professionnels de la santé, un travail gigantesque lorsqu'on vise en plus à atteindre l'interdisciplinarité. C'est ce défi que le Comité de transformation de l'enseignement aux personnes âgées a relevé avec détermination et unisson au cours des dernières années. Les constats ayant mené à ce désir de changement seront présentés ainsi que les grandes étapes de cette démarche de transformation et les principales leçons issues de cette expérience. Un parallèle avec la problématique de l'en-

fants professionnels de la santé sera articulé afin de poser un regard sur ce qui a déjà été réalisé dans ce contexte et d'envisager le chemin à parcourir.

Quels ont été les principaux défis rencontrés par le Comité de transformation de l'enseignement aux personnes âgées? Comment les ont-ils surmontés? Comment ont-ils engagé diverses instances et types d'acteurs afin de mener à bien cette transformation? Quels ont été certains facteurs facilitant ce travail d'envergure à l'échelle du Québec?

Nous explorerons ensemble les principaux éléments à retirer de cette expérience réussie afin de nous transposer dans un contexte de rehaussement de la formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement au Québec.

**Programme préliminaire du colloque de planification stratégique
pour la formation des professionnels de la santé au Québec en matière d'allaitement**

8 h 30	<i>Accueil des participants</i>	
9 h 00	Mot d'accueil et introduction Animatrices pour la journée : Paule Lebel en duo avec Isabelle Michaud-Létourneau	
9 h 15	Allaitement : une responsabilité de formation et de compétence pour le bien de l'enfant et la mère Conférencier : Paul Grand'Maison, MD, MSc, FCMFC, FACSS, FCRMCC (hon.), CO, Directeur Bureau des relations internationales, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke, Directeur du Centre Collaborateur de l'OMS de la FMSS en développement des ressources humaines en santé (2001-2014)	
9 h 30	Capsules théâtrales – Théâtre Parminou	
10 h 10	Retour sur la pièce de théâtre Echanges entre les participants	
10 h 30	<i>Pause santé</i>	
11 h 00	Une formation initiale interdisciplinaire permettant d'harmoniser les pratiques professionnelles auprès des femmes qui allaitent leur faciliterait-elle un soutien plus pertinent? Conférencière : Louise Dumas, inf., MSN, PhD, Professeure-chercheure honoraire associée au département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais, Maître-évaluatrice pour l'Initiative des amis des bébés (IAB), Comité canadien pour l'allaitement et Comité IAB du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	
11 h 35	Transformer l'enseignement des soins aux personnes âgées pour atteindre une formation interprofessionnelle : exploration de la démarche d'une expérience réussie Conférencières : Paule Lebel, MD, MSc, CSPQ, FRCP, Médecin-conseil, Direction de la santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Professeure agrégée, Département de médecine familiale et de médecine d'urgence, Codirectrice, Direction collaboration et partenariat patient (DCPP), Faculté de médecine, Université de Montréal Isabelle Michaud-Létourneau, PhD, MPH, DTP, coresponsable du comité formation du Mouvement allaitement du Québec, Conseillère en nutrition pour l'Afrique de l'Ouest à Save the Children US, Chercheure principale, projet de recherche et évaluation pour Alive and Thrive (avec Université de Sherbrooke)	
12 h 15	<i>Dîner en sous-groupes afin de faciliter les échanges</i>	
13 h	Quelles sont les contraintes et les barrières actuelles au renforcement de la formation des divers professionnels de la santé au Québec en matière d'allaitement? 1. Présentation des résultats de groupes de discussion focalisée avec des professeurs, responsables de formation et étudiants de plusieurs disciplines : principales barrières identifiées 2. En petits groupes mêlant professions et institutions : Réactions, validation et ajout d'éléments manquants 3. En plénière : Retour sur les contraintes et barrières	
14 h 00	Comment surmonter les barrières et dépasser les contraintes identifiées précédemment? Les participants se répartissent par groupes selon les diverses barrières et définissent des stratégies pouvant les surmonter. Utilisation d'un canevas pour bâtir collectivement un plan commun. 1. Remue-méninges sur des stratégies potentielles 2. Sélection et développement d'une stratégie prometteuse	
15 h 00	<i>Pause santé</i>	
15 h 30	Quelles sont les stratégies prometteuses et comment pouvons-nous avancer? En plénière 1. Le porte-parole de chaque équipe résume les stratégies ressorties avant de présenter de façon plus détaillée la stratégie retenue pour l'élaboration du plan d'action par chantier. 2. Une personne-lien par chantier est nommée en vue de participer au(x) groupe(s) de travail pour développer un modèle interprofessionnel de formation en allaitement.	
16 h 30	Mot de la fin et remerciement Les conférenciers reprennent des éléments clés Évaluation de la journée	



Pionnier et chef de file du théâtre d'intervention, le Théâtre Parminou occupe une place unique au Québec. Sa mission artistique est de développer un théâtre populaire engagé dans les problématiques sociales de son époque.

Paul Grand'Maison



se décrit comme : « un médecin de famille par profession, un professeur par vocation, un éducateur médical par passion, un administrateur par évolution ». Toujours à l'avant-plan des innovations, il a contribué à l'amélioration continue des programmes de formation médicale orientés vers les besoins des collectivités. Professeur à la Faculté de médecine et de sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke depuis 1976, il a occupé plusieurs postes de direction, tout particulièrement celui de vice-doyen aux études médicales prédoctorales (2002-2011) et a été directeur du Centre Collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de Sherbrooke dans le domaine du développement des ressources humaines en santé (2001 à 2014). Son expertise en éducation médicale et responsabilité sociale est reconnue aux niveaux provincial, national et international. Récipiendaire de plusieurs prix et distinctions de haut niveau, il est depuis juin 2015 Chevalier de l'Ordre national du Québec.

Louise Dumas



est professeure-chercheuse honoraire associée au département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais. Détentrice d'un doctorat en Sciences interdisciplinaires de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, elle a reçu, entre autres distinctions, l'Insigne du mérite de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, la plus haute distinction remise à une infirmière au Québec. Maître-évaluatrice pour l'initiative des amis des bébés (IAB), elle est membre du Comité canadien pour l'allaitement et une des déléguées du Canada au comité d'implantation de l'IAB en pays industrialisés à l'OMS. Auteure de plusieurs publications scientifiques et conférences appréciées, ses recherches ont été centrées sur les pratiques périnatales, l'allaitement et l'éducation à la clientèle. Toujours active professionnellement malgré la retraite, elle demeure chercheuse invitée au Karolinska Institutet en Suède où elle fait partie d'une équipe suédo-russo-canadienne avec qui elle étudie les pratiques périnatales, et particulièrement l'emballotement à la Russe et la séparation mère-bébé à la naissance.

Paule Lebel



a consacré une partie de sa carrière aux soins aux aînés. Depuis 1997, elle a formé des centaines de professionnels à la pratique collaborative interdisciplinaire dans divers contextes : santé mentale, réadaptation, cancer, pédiatrie, soins de 1^{re} ligne. Depuis 2008, avec des collaborateurs de l'Université de Montréal (UdeM) tant en santé qu'en sciences psychosociales, elle pilote divers apprentissages à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient et ses proches. En 2009, elle reçoit le Prix du mérite de l'Association des facultés de médecine du Canada pour son engagement en pédagogie médicale. Depuis 2010, elle codirige des travaux sur la création d'un modèle relationnel basé sur le partenariat patients-professionnels de la santé. Coprésidente du Comité des pratiques collaboratives du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'UdeM de 2010 à 2015, elle participe à l'élaboration de documents touchant le leadership professionnel collaboratif et l'implantation du partenariat de soins et de services sociaux au sein des établissements. En 2013, elle préside un comité interuniversitaire et interprofessionnel de développement professionnel continu menant à une transformation de l'enseignement en soins aux personnes âgées, surtout à domicile et en hébergement.

Isabelle Michaud-Létourneau



est engagée depuis deux décennies en développement international. Nutritionniste, elle détient un doctorat en nutrition internationale de l'Université Cornell, une maîtrise en santé publique, un certificat en résolution de conflits de l'Université de la Caroline du Nord, et un certificat en développement de politiques internationales de l'Université Duke. Elle vient de rejoindre Save the Children-US comme conseillère en nutrition pour l'Afrique de l'Ouest. De 2007 à 2012, elle a œuvré au Mozambique comme conseillère en nutrition pour le Ministère de la Santé, Save the Children, Food and Nutrition Technical Assistance project. Isabelle coordonne en outre un vaste projet de recherche et d'évaluation couvrant sept pays de l'Asie du Sud-Est et deux pays africains sur les changements politiques pour la défense de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Elle a obtenu diverses distinctions, dont le Prix d'excellence, à l'Université de Montréal pour sa contribution en pédagogie pour ses cours sur l'allaitement et la nutrition internationale (2014-2015); et le prix de la Society of Policy Scientists (prix international, Rhode Island, US) pour le meilleur manuscrit étudiant des cycles supérieurs pour sa thèse de doctorat. Elle s'est jointe au Mouvement allaitement du Québec (MAQ) en 2013 où elle siège au conseil d'administration et au Comité formation dont elle est coresponsable depuis 2015.



L'organisation de ce colloque est soutenue par une subvention des *Instituts de recherche en santé du Canada* dans le cadre du concours *Subvention planification et dissémination - Programme d'appui communautaire des instituts*; par un financement ponctuel accordé par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique du Québec, et par un autofinancement.

E. Résultats de l'atelier Le site web du MAQ : Pour qui ? Pour quoi ?

1. Participantes

Au total, 12 personnes ont participé à cet atelier, dont 10 membres du MAQ. La grande majorité des membres présentes se rendent sur le site du MAQ au moins une fois par mois.

2. Pour qui ?

Ceci n'est pas une étude de marché, mais la vision des personnes présentes. Chaque participante a identifié trois cibles et les a classées par catégorie. Les cibles similaires ont été compilées sous la même étiquette même si le libellé différait (ex. Organismes communautaires et intervenantes communautaires). La colonne « Total » représente le nombre d'étiquettes identiques (ex. étiquettes pour Organismes communautaires : 3 dans la zone commune Grand public/Professionnelles-Bénévoles et 1 dans Professionnelles-Bénévoles).

Cibles	Total	G public	Prof/Bén	MAQ
Agissent sur les environnements				
Dirigeants politiques	3	3		
CPE	1	1	1	
Personnes impliquées dans leur milieu	1	1		1
Mères sensibles à la cause	1	1	1	
Réseau des mères allaitantes	1	1	1	1
Membres du MAQ	1			1
Agissent sur les environnements et offrent des services				
Organismes communautaires	4	3	4	
GOESA	1		1	
Offrent des services				
Professionnelles en services sociaux	2		2	
Intervenantes en santé	1		1	
Intervenantes en allaitement	1		1	1
Professionnelles en santé	4		4	1
IBCLC	1		1	
Infirmières	2		2	
Infirmières praticiennes spécialisées	1		1	
Médecins	2		2	
Omnipraticiens	1		1	
Sagefemmes	2		2	
Aides-soignantes	1		1	
Accompagnantes à la naissance	1		1	1
Pharmaciennes	1		1	
Reçoivent des services				
Femmes enceintes suivies CLSC	1			1
Nouveaux parents	1	1		
Mères allaitantes	6	6		
Conjoints des mères allaitantes	1	1		
Proches des mères allaitantes	1	1		



WordItOut

3. Pour quoi ?

Sou forme de World-Café, les participantes commentent différents exemples de contenu, en détermine la cible et la pertinence de le publier sur le site du MAQ.

Sujets à publier	G public	Prof/Bén	MAQ
MAQ			
Comités du MAQ			
Réalisations du MAQ			
Historique du MAQ			
Partenaires			
Présentation des partenaires			
Ressources			
Liste des GOESA			
Calendrier d'évènements			
Évènements en allaitement			
Fil de nouvelles			
Études scientifiques (3)			
Articles scientifiques			
Annonces prises de position/documents de principes (2)			
Annonces nouvelles statistiques en allaitement			
Nouvelles de WABA			

Évènements en allaitement

- Publier un calendrier des évènements provinciaux ou ceux à portée internationale (formations, conférences).
- Ne pas publier les évènements à portée locale (halte allaitement).

Fil de nouvelles

- Prévoir plusieurs catégories et des étiquettes pour chaque article :
 - Études scientifiques (seulement celles significatives, qu'importe le pays))
 - Articles scientifiques sur l'allaitement (seulement les rigoureux)
 - Prises de position/Documents de principes
- Les documents de références (études, prises de position, documents de principes, statistiques, outils, etc.) devraient être déposés dans la bibliothèque virtuelle. Une nouvelle est publiée lors de leur sortie (certains de ces documents ont cependant été identifiés comme devant être publiés sur le site).
- Ne pas archiver les nouvelles.

MAQ

Pour les comités, il faut faire ressortir les travaux. Ne pas publier la composition, sauf pour le CA. L'historique doit comprendre l'évolution du MAQ et non les travaux réalisés. Les réalisations doivent être publiées en regard du comité concerné. Ils sont utiles pour outiller, sensibiliser et inciter à devenir membre. Le niveau de détail actuel est adéquat.

Partenaires

Faire un seul onglet « partenaire » pour présenter WABA, Infact et les autres. Insérer les nouvelles les concernant dans le fil de presse.

Sujets rejetés

- Activités locales organisées par les GOESA
- Allaitement des personnages publics
- Polémiques autour de l'allaitement
- Articles très généraux sur l'allaitement
- Outils IAB (à mettre sur la bibliothèque virtuelle)

4. Conclusions

D'une manière générale, seules les informations scientifiques et rigoureuses doivent être publiées sur le site. Seules les données avec une grande durée de vie doivent être dans les pages, sauf celles concernant directement le MAQ. Les autres nouvelles doivent être dans un fil de presse.

Les documents de références doivent être insérés dans la bibliothèque virtuelle et non sur le site principal du MAQ. Il faudra cependant statuer sur ceux qui ne rentrent pas dans la catégorie des environnements favorables. Les nouveautés devront être présentées dans le fil de presse du MAQ.

Le fil de presse devra être conçu avec soin. Il faudra prévoir des catégories et des étiquettes pour faciliter les recherches et les regroupements d'articles.

Trois grands thèmes se dessinent

- Informations sur le MAQ, entre autres :
 - Composition du CA
 - Présentation des comités et des travaux réalisés
 - Historique du MAQ
- Partenaires et ressources, entre autres :
 - Présentation des partenaires tels que WABA et INFACT
 - Liste des GOESA
- Fil de presse et calendrier d'évènements, entre autres :
 - Formations et conférences
 - Nouvelles scientifiques
 - Nouvelles des partenaires

F. Communiqués de presse

1. D'INFACT Québec au MAQ : Le combat pour la protection de l'allaitement continue

Montréal, le 24 février 2017 – À l'occasion de son assemblée de dissolution, tenue le 24 septembre 2016, *Infant Feeding Action Coalition du Québec* (INFACT Québec) a passé le flambeau au Mouvement allaitement du Québec (MAQ). Pendant près de vingt ans, INFACT Québec a fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant.

« Des progrès énormes ont été réalisés au cours des vingt dernières années, mais il reste beaucoup à faire, en particulier pour la protection de l'allaitement », affirme Carole Dobrich, présidente d'INFACT Québec. Selon Statistique Canada (2011-2012), 89 % des mères québécoises amorcent l'allaitement, mais seulement 19 % allaitaient encore exclusivement à 6 mois. Or le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Santé Canada et l'Organisation mondiale de la Santé recommandent l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois et sa poursuite jusqu'à 2 ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés.

« Lors de l'assemblée générale en mai dernier, le MAQ s'est engagé à poursuivre les travaux d'INFACT Québec qui s'intègrent dans sa mission. », rappelle Jacqueline Wassef, responsable aux affaires externes du MAQ. Par exemple, le nouveau site web du MAQ – qui est sur le point d'être lancé – comprendra une page dédiée à l'allaitement en public et une autre sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* pour combler le manque d'informations en français engendré par la fermeture du site web d'INFACT Québec.



2. Le Mouvement allaitement du Québec lance son nouveau site web

Québec, le 30 mars 2017 – Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) est fier de présenter son tout nouveau site web, centré sur les environnements favorables à l'allaitement. Le MAQ a connu une croissance importante au cours des cinq dernières années et l'ancien site avait besoin d'une mise à niveau.

« Les membres du MAQ ont été consultés sur le contenu », précise Raphaëlle Petitjean, chargée de projet pour la refonte du site. Pour sa part, le comité visibilité a grandement contribué à l'élaboration de la

structure et des menus. D'autres membres du MAQ ont participé à la révision des textes et des liens. « Partir sur une nouvelle base a permis de mieux intégrer la bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables », ajoute Sophie St-Pierre, responsable de la bibliothèque. En effet, de nombreux liens pointent vers des documents de la base de données du MAQ. « Ce site est le résultat d'un beau travail d'équipe », conclut Mme Petitjean.

En plus d'être adaptatif, le site offre plus d'informations reliées à la mission du MAQ. Dans le cadre du passage du flambeau entre INFACT Québec et le MAQ, des textes et des photos ont été repris par le MAQ, palliant ainsi la fermeture du site web d'INFACT Québec. De plus, la nouvelle plateforme facilite grandement l'insertion de nouvelles; les mises à jour seront plus régulières. L'ajout de tout type de contenu est possible, ce qui permettra au site d'évoluer au même rythme que l'organisme.

Le conseil d'administration tient à remercier toutes les bénévoles qui ont contribué à ce site web, ainsi que Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, pour le financement accordé à ce projet.



G. Sources citées

Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), Mouvement allaitement du Québec (MAQ). (2015). *Rendre votre municipalité plus favorable à l'allaitement : un outil pour y parvenir*. Repéré à <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1716>

Beaudry, M., Chiasson, S., Lauzière, J. (2006). *Biologie de l'allaitement – Le lait, le sein, le geste*. Québec : Presses de l'Université du Québec

Loi canadienne antipourriel de 2010. Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications (L.C. 2010, ch. 23). Repérée à <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.6/index.html>

Mouvement allaitement du Québec. (2013). *Implantation d'une banque de lait maternel au Québec : Enjeux et recommandations*. Repéré à http://allaiterauquebec.org/wp-content/uploads/2016/12/MAQ_Banque-de-lait_2013-04-18_Memoire-Comission-parlementaire.pdf

Mouvement allaitement du Québec. (2017). Initiative des amis des bébés. Repéré à <http://allaiterauquebec.org/environnements-favorables/initiative-des-amis-des-bebes/>

MSSS. (2011). *Allaitement au Québec : Lignes directrices*. Repéré à <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1606>

MSSS. (2015). Programme de soutien aux organismes communautaires 2015-2016. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000190/>

OMS. (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. Repéré à <http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1619>

OMS. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*. Repéré à <https://www.unicef.org/french/crc/>

OMS, UNICEF. (1989). *Protection, encouragement et soutien à l'allaitement maternel : Le rôle spécial des services liés à la maternité/déclaration conjointe de l'OMS et du FISE*. Repéré à <http://apps.who.int/iris/handle/10665/39875>

OMS, UNICEF. (2003). *Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant*. Repéré à <http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/9241562218/fr/>

PL 56, Loi sur la transparence en matière de lobbyisme, 1re sess, 41e lég, Québec, 2015

Scali, D. (2016, 8 déc.). *Des mères échangent du lait maternel malgré les risques*. Le Journal de Montréal (Montréal). Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2016/12/08/des-meres-echangent-du-lait---maternel-malgre-les-risques>

Ducas, I. (2017, 28 mars). *Controverse : quand on donne son sein à un bébé qui n'est pas le sien*. La Presse+ (Montréal). Repéré à <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201703/28/01-5082984-controverse-quand-on-donne-son-sein-a-un-bebe-qui-nest-pas-le-sien.php>

UNICEF. (2005). *Déclaration Innocenti 2005 : L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant*. Repéré à <https://www.unicef-irc.org/publications/436>

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.



Facteurs associés à l'allaitement

(Lauzière, 2015; adapté de Hector et al., 2005, Lutter, 2000, & Lauzière, 2010)



/allaiterauquebec

www.AllaiterAuQuebec.org

@MAQ_Infos

